

V . 11

**Rapport de la Commission de gestion  
du Conseil communal de Prangins  
sur la gestion et les comptes de l'année 1998**

**Préavis municipal No11/99**

**Responsable: la Municipalité**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion 1999 est composée de Madame Anne-Marie Maeder et de Messieurs Roland Duss, André Fischer, Jean-Claude Haissly, Walter Hediger, Jean-Louis Maytain et Vincent Pont, rapporteur. Elle a tenu 11 séances dans le but d'examiner la gestion et les comptes de l'exercice 1998.

La Commission de gestion a rencontré M. le syndic Kappeler à maintes reprises. Qu'il soit remercié de sa disponibilité. Nous n'avons pas rencontré les autres Municipaux; ils n'ont été sollicités que pour quelques questions relatives aux factures. Les rencontres avec M. David Saugy, boursier, M. Marino Giovannini, technicien communal ainsi qu'avec Monsieur et Madame Danielle et Martial Huck, aubergistes, nous ont apporté des renseignements utiles. La Commission les en remercie.

Parallèlement à l'examen des factures, la Commission s'est préoccupée de la gestion des bâtiments et des travaux. Ces enquêtes ont soulevé des questions qui ont été adressées à la Municipalité, parfois sous forme d'observations nécessitant, dans cette procédure, des réponses écrites.

Les comptes annuels ont été contrôlés par la fiduciaire Heller. Rappelons que notre boursier, M. Saugy, en fait partie. Pour davantage de sécurité, un examen supplémentaire a été confié à la fiduciaire Neuenschwander.

### **Gestion et comptes**

Si les impôts sur les personnes physiques et les impôts aléatoires sont assez comparables à ceux perçus pour l'exercice 1997, les impôts sur les personnes morales subissent une diminution très importante de Frs 1.900.000 environ portant essentiellement sur l'impôt sur le bénéfice net. Cette réduction du revenu se répercute sur les amortissements et la marge brute d'autofinancement. Ces données ainsi que les fonds propres (fortune) et les bénéfices sont consignés dans le tableau qui suit. Ce dernier permet également une utile comparaison des années 1997 et 1998.

Malgré la baisse de revenu enregistrée en 1998, il devrait être possible de poursuivre notre politique d'investissements et d'amortissements de la dette.

	<b>1997</b> (en Frs)	<b>1998</b> (en Frs)
Fonds de réserve + capital (fortune)	10.322.258	10.885.987
Marge brute d'autofinancement	3.659.451	1.662.363
Amortissements ordinaires	583.053	551.403
Bénéfice après amortissements ordinaires (excédent des revenus)	2.608.914	639.377
Amortissements extra- ordinaires + attributions au fonds de réserve	2.604.975	637.071
Bénéfice après amortissements extraordinaires	3.939	2.306

### **Bourse communale**

Une question s'est posée après le départ à la retraite de M. Clémence: le nouveau boursier, M. Saugy, est l'employé de la fiduciaire Heller chargée de vérifier les comptes annuels. Il n'y a pas de problème en réalité par le fait qu'il existe deux autres organes de contrôle: la Commission de gestion et la fiduciaire Neuenschwander. D'ailleurs, d'un point de vue légal, la Commission de gestion seule est à même de fonctionner en qualité de réviseur. C'est elle qui propose au Conseil de donner décharge pour la gestion et les comptes. La présence de la seconde fiduciaire apparaît donc comme une précaution supplémentaire. La Commission de gestion se félicite toutefois de l'existence de cette sécurité. Elle ne se sent en effet pas suffisamment compétente en matière de comptes et de finances pour remplir à elle seule le rôle de réviseur. Elle se considère plutôt comme l'organe neutre, "l'oeil neuf" capable, avant tout, de mettre en évidence des problèmes généraux.

## Factures

Le libellé des factures de certains fournisseurs nous a souvent semblé sommaire, le temps de travail ou la nature de l'ouvrage peu défini. Ce mode de faire n'a pas toujours facilité le travail de la Commission de gestion qui a dû poser maintes questions à la Municipalité. Toutefois ce type de libellé n'a jamais représenté un problème pour M. Saugy dont le rôle est de tenir la comptabilité. C'est aux Municipaux et aux chefs de service qu'est attribué le contrôle des factures. Pour chacune d'elles, le boursier reçoit un visa de l'une et l'autre instance. Il leur pose les questions utiles lorsque des éléments ne lui paraissent pas suffisamment clairs. Cette démarche est classique; elle permet également à M. Saugy de s'intéresser à la chose publique et de mieux comprendre le fonctionnement de la Commune de Prangins où il occupe un poste à 30%.

### Observation No 1

La Commission juge utile que la Municipalité insiste auprès de ses fournisseurs pour que les factures mentionnent l'objet précis du travail et le détail des prestations.

## Service technique

M. Giovannini, technicien, est employé communal depuis huit ans. Ses tâches sont nombreuses et multiples, accomplies en collaboration avec les municipaux et les employés communaux.

Dans le domaine des constructions communales, l'activité du technicien débute avec les travaux proprement dits. Elle comprend de nombreuses visites de chantier. Le technicien communal entre en contact avec tous les corps de métier qu'il aide à opérer des choix. Si une dépense imprévue se présente, il s'en réfère au (à la) municipal(e) responsable.

Le cadastre, géré par le technicien, sera totalement informatisé, qu'il s'agisse des mutations, des plans et des mensurations. Il en sera de même pour l'entretien des canalisations, des abris PC, ou des modes de chauffage et d'alimentation en énergie. Le travail de saisie est en cours. Il comprend aussi l'enregistrement de données parfois très anciennes mais utiles, également des plus intéressantes d'un point de vue historique. Concernant le coût de la numérisation cadastrale, l'examen du rapport de la fiduciaire Heller a soulevé une question rédigée sous forme d'observation No 2:

Concernant la numérisation du plan cadastral, l'investissement s'est élevé à 293.086 frs pour un crédit demandé de 260.000 frs. Comment le problème posé par ce dépassement sera-t-il réglé ?

Le technicien communal gère le parc des machines et le matériel. D'une manière générale, les machines sont correctement utilisées et il ne semble pas que l'on ait eu à déplorer des erreurs de manipulation patentées. Toutefois, des frais élevés de réparation d'une tondeuse à gazon ont attiré l'attention de la Commission. Ce fait l'a incitée à

formuler l'observation No 3 :

En ce qui concerne les machines à disposition du personnel communal, il nous semble souhaitable de désigner une personne responsable de leur entretien, apte à instruire les utilisateurs.

La STEP rénovée fonctionne bien. En revanche, la consommation de mazout est considérable, entre 11.000 et 12.000 litres/an. Cette consommation est probablement liée au fait que les odeurs sont éliminées au travers d'un filtre de charbon actif dont le bon fonctionnement nécessite une hygrométrie bien définie. Pour atteindre cette hygrométrie, l'air d'extraction est chauffé par une batterie exigeant une consommation de mazout importante. La Commission du bâtiment avait déjà relevé ce fait. Il serait souhaitable de trouver une solution permettant de réaliser une économie d'énergie.

La fonction de technicien communal comprend encore la gestion de l'archivage des dossiers d'enquêtes, le contrôle des citernes, des piscines, des raccordements des égoûts privés aux collecteurs, la voirie, la conciergerie, les routes, le génie civil, les bâtiments communaux, le port et les espaces verts.

Enfin, M. Giovannini a été interrogé sur le climat dans lequel se déroule son activité. Il le trouve bon et apprécie son travail. Il en va de même du personnel qui est bien utilisé. Celui-ci est polyvalent ce qui est un atout lorsque l'effectif est limité. En contrepartie ces conditions peuvent engendrer quelques lourdeurs administratives.

### **Auberge communale**

#### Conditions générales.

Madame et Monsieur Huck sont satisfaits des conditions qui leur sont faites en ce qui concerne le loyer de 5.000 frs par mois qui comprend également leur appartement de service. Un bail de dix ans les lie à la Commune. Le changement de matériel est à la charge de la Commune et les frais d'entretien courants à celle de Madame et Monsieur Huck. La Commission de gestion ne perçoit pas bien la politique de la Municipalité en matière de gestion et d'entretien à long terme. Elle a visité l'Auberge, y compris les chambres d'hôtel. Elle a constaté des infiltrations d'eau dues à un manque évident d'entretien.

#### Partie restaurant.

En ce qui concerne le restaurant, les tenanciers sont satisfaits des installations et de la configuration des lieux. Les conditions d'hygiène sont conformes aux exigences. La salle à l'étage n'est guère pratique; les plats refroidissent durant leur transport. Ce local pourrait être transformé en salle de réunion ou en chambre. Les places "café" et celles réservées à la restauration sont en nombre suffisant (environ 65). Concernant la clientèle, l'apport du Château n'est pas négligeable durant les fins de semaine.

Dans le cas de l'élimination de l'ancienne salle communale attenante, une terrasse et un jardin d'hiver de 40 à 50 places pourrait remplacer la salle à l'étage,

valoriserait l'Auberge et attirerait de la clientèle. Pour les personnes âgées et les handicapés, des toilettes intégrées à cet aménagement seraient souhaitables.

### Partie hôtel.

Elle comprend 6 chambres dont 5 avec douches récemment installées à l'occasion d'un rafraichissement des sols et des parois. Il existe un WC commun dans le corridor. Le prix actuel des chambres se monte à 50 frs pour une personne, 90 frs pour deux personnes et 120 frs pour la chambre à trois lits. Il n'est pas servi de petit-déjeuner. Peu occupées en décembre, les chambres peuvent être totalement retenues à l'époque du Paléo et du festival du cinéma. Il ne semble pas que le Château apporte des clients. L'extension de l'hôtellerie (et de la restauration) à l'immeuble Fischer n'est pas souhaitée pour des raisons pratiques. Les transformations envisagées plus haut seraient l'occasion de revoir l'équipement des chambres, actuellement peu en rapport avec leur charme villageois. En conclusion, nous formulons quatre remarques sous forme d'une **observation No 4:**

- Il est indispensable de veiller à un meilleur entretien des fenêtres et vélux.
- Le montant de la réfection des chaises de l'Auberge s'est élevé à 100 frs/chaise en moyenne pour des travaux en apparence mineurs. Comment justifier cette dépense ? N'aurait-il pas mieux valu acheter d'autres chaises plus confortables ?
- Tous les contrats de maintenance du matériel de l'Auberge sont-ils justifiés ?
- Est-il judicieux que les factures soient centralisées à la Commune pour être ensuite transmises à l'Auberge ?

### **Immeuble locatif**

La Commission a examiné la gestion de l'immeuble locatif ainsi que l'adéquation entre le revenu des locataires de cet immeuble et la jouissance d'un logement subventionné.

La Commune avait fourni le terrain d'une valeur de 692.000 frs. L'emprunt s'était élevé à 3.500.000 frs. En incluant le prix du terrain, on avait calculé des loyers bruts initiaux, en 1991, de:

	Pour les 2 pièces	les 3 pièces	les 4 pièces
Frs	1239	1549	1850

En tenant compte de la contribution du Canton et de la Confédération, cette dernière s'élevant à 200 frs/mois pour les appartements de 2 pièces seulement, il en est résulté des loyers nets moyens de:

	Pour les 2 pièces	les 3 pièces	les 4 pièces
Frs	593	992	1190

Au début, le Canton a diminué chaque année sa contribution de 82.244 frs. cela pendant 3 ans 1/2. Depuis, cette contribution diminue de 5 % par an. On en bénéficiera pendant une dizaine d'années encore. Actuellement, l'augmentation du prix des loyers

se monte chaque année, par mois, à 34 frs pour les 2 pièces, 43 frs pour les 3 pièces et 52 frs pour les 4 pièces. Le loyer mensuel net s'élève ainsi, en 1999, à:

	Pour les 2 pièces	les 3 pièces	les 4 pièces
Frs	785 (prix moyen)	1242	1490

Les prix pratiqués sont inférieurs à ceux du marché. Les appartements sont vastes: 60 m2 pour les deux pièces, environ 80 m2 pour les trois pièces et 105 m2 pour les quatre pièces.

Le Service du logement du Canton vérifie si les revenus des locataires leur permettent toujours de bénéficier d'un appartement subventionné. Il informe la Commune des inadéquations éventuelles. Ainsi, les locataires doivent céder leur place au-delà d'un certain revenu.

### **Buvette des Abériaux**

Avec le temps, la buvette a changé d'affectation; on y sert en effet régulièrement des repas à la belle saison. Son équipement est ainsi insuffisant; il faudrait agrandir la cuisine et accroître les possibilités de stockage des denrées.

### **Plan de quartier "Les Mélèzes"**

La Commune fonctionne en qualité de maître d'oeuvre selon le préavis 5/94. Dans ce cadre, elle reçoit de l'argent des propriétaires qu'elle redistribue aux différents corps de métier dans la mesure où les rentrées sont suffisantes. Le rôle de la Commune est de "tenir la caisse". Elle utilise pour cela les comptes de la Commune. On aurait pu créer pour cela un compte bancaire indépendant.

La Commission s'est demandé ce qu'il adviendrait si des propriétaires n'étaient pas solvables ou faisaient faillite. Il ne semble pas que la Municipalité ait envisagé cette possibilité. C'est la première fois, il est vrai, qu'elle accepte un tel mandat. Le rôle de maître d'oeuvre implique une responsabilité qu'elle a voulu assumer. Elle pensait veiller ainsi à ce que les travaux soient réalisés dans les meilleures conditions en particulier en ce qui concerne les équipements et les routes, futures propriétés communales. Il n'est pas certain que cette expérience sera renouvelée.

La Commission de gestion n'est pas convaincue du bien fondé de cette façon de procéder; elle l'exprime sous forme de l'**observation No 5**:

La Commune fonctionne comme maître d'oeuvre dans le plan de quartier des "Mélèzes". A l'avenir, elle ne devrait plus remplir un rôle qui la surcharge et la contraint de prendre des risques.

### **Autres observations**

**No 6.** En ce qui concerne la rénovation de la STEP et la réfection de la Route de Bénex, comment se fait-il que des factures ne soient pas encore rentrées ?

Elles devaient l'être l'an dernier déjà. De ce fait, la Commission de gestion n'a pas encore été à même de vérifier l'ensemble du dossier étant donné l'absence de décompte final.

**No 7.** Il est urgent de créer une déchetterie si les pourparlers avec la Commune de Gland n'aboutissent pas. Serait-il possible de s'associer avec Nyon ou une autre commune ?

**No 8.** Qu'en est-il des tilleuls abattus sur le chantier des "Mélèzes" et qui étaient censés subsister ?

### Questions

- 1) Dans quel(s) compte(s) sont versées les rentrées dues à l'utilisation de la grue et du nettoyeur à pression ainsi que celles provenant de la location des places de visiteurs ? Ne faudrait-il pas ouvrir une sous-rubrique au compte No 470.4272 ?
- 2) Quelle est la fréquence de location de la Salle du Conseil et le degré d'utilisation de la cuisine ? Quel est le coût de cette location et son revenu ?
- 3) Nous avons posé une série de questions au sujet d'écart importants entre des montants des comptes de l'année 1998 et ceux figurant au budget de cette même année et (ou) dans les comptes de l'année 1997. La Municipalité y répondra lors de la séance du 22 juin prochain.

## Conclusion

La Commission de gestion du Conseil communal chargée d'examiner les comptes et la gestion de la Commune de Prangins pour l'exercice 1998 certifie qu'elle a accompli son mandat avec l'attention requise.

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

## Le Conseil communal de Prangins

vu le préavis 11/99 concernant le rapport de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes de l'année 1998,

lu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

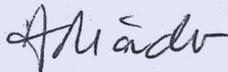
## Décide:

1. Il est donné décharge à la Municipalité, avec remerciements, de sa gestion pour l'année 1998
2. Les comptes de la Bourse communale de Prangins pour l'exercice 1998 sont acceptés tels que présentés.

Prangins, le 7 juin 1999.

Les membres de la Commission de gestion:

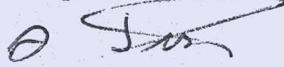
Mme Anne-Marie Maeder



M. Roland Duss



M. André Fischer



M. Jean-Claude Haissly



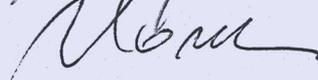
M. Walter Hediger



M. Jean-Louis Maytain



M. Vincent Pont, rapporteur





# MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE PRANGINS

---

**RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 1998**

Préavis N°11/99 (1ère partie)

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93 b de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifié le 27 mai 1975 et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 1998. Les comptes communaux sont présentés dans la seconde partie du document et font partie intégrante de ce document.

RAPPORT DE GESTION (1ère partie)

**TABLE DES MATIERES**

	Page
1. RESUME	4
2. ADMINISTRATION GENERALE	5

2.1.	Municipalité	5
2.2.	Personnel communal	7
2.3.	Secrétariat communal	7
2.4.	Office communal du travail	7
2.5.	Service de la bourse communale	8
2.6.	Agence communale d'assurances sociales	8
2.7.	Informatique	8
2.8.	Infographie	8
2.9.	Archives	8
2.10.	Compétences municipales, accordées par délégation	9
2.11.	Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins	9
3.	<b>FINANCES</b>	10
4.	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	10
4.1.	Domaines	10
4.2.	Forêts	11
4.3.	Protection des arbres	11
4.4.	Bâtiments	11
4.5.	Port des Abériaux	13
5.	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME</b>	13
5.1.	Police des constructions	13
5.2.	Plan directeur communal	13
5.3.	Attribution des degrés de sensibilité au bruit	14
5.4.	Plan de quartier « Chalet Mélèze »	14
5.5.	Plan de quartier « En Messerin »	14
5.6.	Association ARN	14
5.7.	PoleNyon	15
6.	<b>TRAVAUX</b>	15
6.1.	Réseau routier	15
6.2.	Espaces verts	15
6.3.	Réseau d'eau	15
6.4.	Station d'épuration (STEP)	15
6.5.	Traitement des déchets	16
6.6.	Eclairage public	16
7.	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	16
7.1.	Instruction publique	16
7.2.	Cultes	19
8.	<b>POLICE</b>	19
8.1.	Service de police	19
8.2.	Contrôle de l'habitant	21
8.3.	Formation permanente	23

9.	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	23
10.	PROTECTION CIVILE (Pci)	24
11.	TRANSPORTS PUBLICS	24
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	25
13.	SOCIETES LOCALES	25
14.	DIVERS	26
	14.1. Réseau de mères d'accueil de jour	26
	14.2. 3ème âge - Anniversaires	26
	14.3. 3ème âge - Fête de fin d'année	26
	14.4. Accueil des nouveaux citoyens	26
15.	CONCLUSION	26

1. RESUME

L'année 1998 a été marquée, sur le plan de la conduite de la Commune, par les principaux éléments suivants :

- Modification dans la répartition des tâches des services de l'Administration communale. En effet, suite au départ à la retraite de M. Robert Clémence, boursier communal et préposé à l'agence communale d'assurances sociales, cette dernière a été regroupée à celle de Nyon dès le 1<sup>er</sup> septembre 1998 et la Bourse communale tenue, dès cette date, par M. David SAUGY, employé de la Fiduciaire Heller S.A.
- L'activité de la Municipalité est toujours plus marquée par l'importance des problèmes, tâches, thèmes et coordination à l'échelon régional.
- Etudes et réalisations de plusieurs travaux d'utilité publique.
- Augmentation marquée de mises à l'enquête pour des constructions nouvelles ou des rénovations.
- Analyses des services et des fonctions, à savoir :
  - Bourse
  - Agence communale d'assurances sociales
  - Police - Contrôle des habitants
  - Administration générale
- Etude et analyse concernant la collaboration entre Nyon et Prangins dans le domaine scolaire.

## 2. ADMINISTRATION GENERALE

### 2.1. Municipalité

#### Organisation

La répartition des dicastères n'a pas été modifiée en 1998.

La fonction de vice-syndic a été assumée par M. H. SCHWEGLER.

#### Séances ordinaires de la Municipalité

La Municipalité a tenu durant l'année 46 séances ordinaires. La teneur des discussions et des décisions a été dûment "protocollée" dans les procès-verbaux relatifs à chaque séance. Ceci représente un volume de 417 pages. La Municipalité a pris durant l'année 1'304 décisions de nature très diverses.

#### Séances "extraordinaires" de la Municipalité

La Municipalité s'est rencontrée en dehors des séances hebdomadaires pour débattre de problèmes généraux, ceci sans faire l'objet de décisions formelles, ni de procès-verbaux.

#### Activités en dehors des séances de la Municipalité

En dehors du traitement des affaires courantes par l'ensemble de la Municipalité, celle-ci est amenée à effectuer, soit en délégation, soit par l'action individuelle de chacun de ses membres, de nombreuses tâches qui vont de l'étude de dossiers à la participation à des travaux d'instances auxquelles la Commune est liée, ainsi que par des représentations.

#### Activités dans le cadre du district et du canton

Plus encore que par le passé, la Municipalité est amenée à participer de manière active à des réflexions relatives à la mise en oeuvre de certaines tâches. En effet, le temps est révolu où chaque commune pouvait se suffire à elle-même et maîtriser tous les aspects de la vie communautaire. Une modification du mode de vie de notre société amène insensiblement à des changements dans les processus de décision et de conduite des affaires cantonales et communales.

Dans le cadre de cette évolution, la Municipalité prend une part toujours plus active dans l'étude de ces problèmes "intercommunaux". Cet engagement se fait par le biais de la participation à de nombreux organes, groupes de travail, assemblées, ainsi que par l'étude et la prise de position relatives aux divers exposés des motifs et projets de lois venant du Conseil d'Etat ou de projets d'associations intercommunales. Si l'autonomie communale ne peut pas être considérée comme un dogme intangible, cette évolution requiert de notre part une attention vigilante, car il n'est pas possible d'accepter une concentration du pouvoir de décision

sans une possibilité de participer au processus de prise de décision et à la définition des participations financières de chaque partie.

Liste des préavis présentés et traités au Conseil communal

<u>Préavis</u> <u>N°</u>	<u>Montant</u> <u>en Fr.</u>	<u>Titre</u>	<u>Décision</u>
63/97	96'000.-	Demande de crédit d'étude pour la réfection de l'immeuble FISCHER	accepté
65/97		Octroi d'un droit de superficie pour la parcelle n° 334 sise au lieu dit « Sur la Croix »	accepté
01/98		Compétences municipales accordées par délégation et allocations d'indemnités valables pour la durée de la législature 1998-2001.	accepté
61/97		Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Parmis PARVIN, originaire d'Iran	accepté
62/97		Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. Jonathan COATES, originaire de Grande-Bretagne	accepté
64/97		Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Nathalie FERRER, originaire d'Espagne	accepté
66/97		Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Nadia BERTAZZOLI, originaire d'Italie	accepté
02/98		Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. Maurice DI FANT, originaire d'Italie	accepté
03/98 (1 <sup>er</sup> )		Rapport de gestion pour l'exercice 1997	accepté
03/98 (2 <sup>ème</sup> )		Boucllement des comptes de l'exercice 1997	accepté

04/98	1'015'000	Demande de crédit pour la réfection de l'immeuble FISCHER	accepté
04/98	775'880	Demande d'un crédit pour l'élargissement du chemin de la Redoute (2 <sup>ème</sup> étape)	accepté
06/98		Renouvellement de l'arrêté d'imposition pour 1999 et 2000	accepté
08/98		Budget communal 1999	accepté

## 2.2. Personnel communal

L'effectif du personnel communal, l'organisation du travail, la répartition de l'emploi du temps de chaque employé dans les diverses tâches ont été modifiés. Début septembre 1998, suite à la retraite de M. Robert CLEMENCE, M. David SAUGY, de la Fiduciaire HELLER S.A. l'a remplacé à la Bourse communale. La Municipalité a donc fait appel à une personne mise à disposition par une entreprise privée dont les prestations sont honorées hors du cadre du statut du personnel communal. Cette façon de faire permet de garder une certaine liberté d'adaptation de la charge de travail en fonction des circonstances. Il s'agit d'une situation provisoire pour la période du 1.09.98 au 31.12.99.

En date du 31 août 1998, M. Antonio MAS a quitté ses fonctions en qualité d'employé à la voirie. Pour le remplacer, la Municipalité a engagé M. André EGLI qui a pris ses fonctions en date du 1<sup>er</sup> janvier 1999. Entre le départ de M. MAS et l'arrivée de M. EGLI, une entreprise privée a mis à notre disposition un employé.

## 2.3. Secrétariat communal

Les tâches de notre administration communale ne varient pas considérablement d'une année à l'autre. Toutefois, les modifications fréquentes des règlements, le transfert de certaines tâches de l'Etat aux Communes, la complexité toujours plus grande des dossiers, augmentent progressivement la charge de travail.

## 2.4. Office communal du travail

La situation économique ambiante fait que cet office reste très sollicité. Il faut savoir que plus de 150 personnes, en moyenne, sont inscrites au chômage (162). Il s'agit de pouvoir orienter les personnes ayant recours à ces procédures et à les renseigner sur la façon d'entreprendre les démarches à effectuer.

## **2.5. Service de la bourse communale**

Les tâches sont notamment :

- Comptabilité
- Gestion de la trésorerie
- Contrôle des entrées et sorties
- Passation des écritures
- Vérification des comptes
- Paiement des factures
- Relation avec les banques
- Contentieux
- Etc.

Jusqu'au début août la fonction du boursier a été exercée par M. Robert CLEMENCE et depuis le 1<sup>er</sup> septembre par M. David SAUGY. Les deux personnes ont été assistées dans leurs tâches par Mme Brigitte GOETSCHMANN-MORAND. Le temps de travail du boursier a été réduit de 50% à 30%.

## **2.6. Agence communale d'assurances sociales**

L'Agence a été regroupée à celle de Nyon au 1<sup>er</sup> septembre 1998.

## **2.7 Informatique**

La Municipalité a décidé d'équiper chaque place de travail avec un ordinateur individuel relié au système AS 400.

## **2.8 Infographie**

Nous n'avons pas poursuivi l'étude en 1998.

## **2.9. Archives**

Durant l'année 1998, tous les nouveaux documents déposés aux archives ont pu être classés.

En outre les travaux suivants ont été entrepris, à savoir :

- a) trier et éliminer, selon les directives des Archives Cantonales (après 10 ans), les documents administratifs factures, Feuilles des avis officiels, correspondances, lois cantonales, etc.
- b) trier et conserver parmi ces documents ce qui concerne Prangins.
- c) faire de la place en transportant tous les éléments étrangers (anciens livres) aux anciennes archives (cave-école)
- d) étudier l'emplacement des documents les plus demandés tels que permis de construire, voirie, plans d'aménagement.
- e) préparer, à l'intention de la Municipalité, un règlement à l'intention de tous les usagers des archives (périodicité de dépôt, usage, coopération).
- f) enfin, par plaisir, préparer une petite plaquette historique comprenant des photos et des anecdotes pour

faire connaître et aimer Prangins. M. André BADEL est prêt à coopérer pour les questions techniques.

## 2.10. Compétences municipales accordées par délégation

L'acceptation par le Conseil communal du préavis municipal 1/98 donne un certain nombre de compétences à la Municipalité pour la présente législature. Selon les termes de l'article 4, dernier alinéa de la Loi sur les Communes (LC), la Municipalité doit rendre compte, à l'occasion du rapport de gestion, de l'emploi qu'Elle a fait de ses compétences.

### Autorisation générale de plaider

La Municipalité a continué à défendre les droits de la Commune dans plusieurs cas de procédure juridique, à savoir :

- Wiezik, ingénieur
- Mur de M. DESSOUS-L'EGLISE.

Par contre, les affaires suivantes sont liquidées ou jugées :

- La Barcarolle
- Immeubles Bénex-Dessus Nord
- Permis de construire M. René LOSEY
- Signalisation routière du village
- Grande ceinture Nyon - Plan de quartier "La Petite Prairie", à Nyon
- Participation des communes au déficit de l'Etat de Vaud (50 mio)

## 2.11. Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins

Durant l'année 1998, 8 demandes de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins ont été présentées à la Municipalité. Leurs pays d'origine sont les suivants : Canada/USA, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie.

### Cas traités par la Municipalité

- M. Daniele IACOVIELLO, Italie
- M. David KIBBE, Canada/USA
- M. Stuart KIBBE, Canada/USA
- Mme Nicole LLULL et M. Jean-Bernard LLULL, France
- M. Luca BINDELLI, Italie
- Mme Sarad HEERY, Grande-Bretagne
- M. Manuel MOURE, Espagne
- Mme Barbara PARKINSON, Grande-Bretagne

### Cas traités par la Municipalité et la Commission communale des naturalisations.

- M. Daniele IACOVIELLO, Italie
- M. David KIBBE, Canada/USA (reporté d'une année)
- M. Stuart KIBBE, Canada/USA (reporté d'une année)
- Mme Nicole LLULL et M. Jean-Bernard LLULL, France

Cas traités par le Conseil communal

- Mlle Nadia BERTAZZOLI, Italie
- Mlle Nathalie FERRER, Espagne
- M. Maurizio DI FANT, Italie
- M. Jonathan COATES, Grande-Bretagne
- Mlle Parmis PARVIN, Iran

La Municipalité et la Commission du Conseil communal pour les questions de naturalisations ont traité durant l'année quatre demandes et dans deux cas, se sont décidées à les reporter d'une année, les candidats ne remplissant pas les conditions au point de vue assimilation. Deux cas traités ont été soumis à l'autorité cantonale avec un préavis positif.

**3. FINANCES**

Ce chapitre est entièrement traité dans le cadre du préavis N°11/99 (2<sup>ème</sup> partie) concernant le bouclage des comptes de l'exercice 1998.

**4. DOMAINES ET BATIMENTS**

**4.1. Domaines**

La Barcarolle (Parcelle No 437, En Champagne)

L'acte définitif pour l'octroi et l'acquisition de droit de superficie à la Société B.H. BAYS HOTELS S.A. a été signé le 17 mars 1998. 14'265 m<sup>2</sup> de la parcelle N° 437 sont mis à disposition pour la réalisation du complexe hôtelier et les aménagements extérieurs. La redevance annuelle, à payer dès le 1<sup>er</sup> janvier 1998, est fixée à Fr. 12'000.-. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000 elle sera doublée, et ensuite augmentée progressivement pendant les premiers 30 ans de la durée du droit de superficie. Pour les 30 ans suivants elle restera fixe soit Fr. 122'000.- par année, valeur CHF d'aujourd'hui. D'autre part, la redevance sera indexée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les travaux de construction ont commencé au printemps 1998. L'inauguration est prévue pour juin 1999.

Zone artisanale (Parcelle No 334, Sur la Croix)

La totalité de cette parcelle, soit 6'620 m<sup>2</sup> est mise à disposition en droit de superficie à la Carrosserie Lauber S.A. L'acte définitif pour l'octroi et l'acquisition de droit de superficie a été signé le 16 novembre 1998. La redevance annuelle, à payer dès que l'activité de la carrosserie aura pu commencer, est fixée à Fr. 30'000.-. Elle restera identique pendant 10 ans et sera indexée ensuite. Les travaux de construction ont commencé l'automne 1998. L'aménagement dans ces nouveaux locaux est prévu pour juin 1999.

#### **4.2. Forêts**

Des travaux d'entretien des parties boisées de la parcelle N° 619 au Vallon des Fossés et de la parcelle N° 74, bande de terrain située entre la parcelle N° 439 (Sans Souci) et la parcelle N° 600 (le Prieuré), ont été entrepris.

Le Tribunal administratif a autorisé le déboisement de la parcelle, propriété de l'Hoirie FREI, au chemin de Trembley. L'opposition de la Municipalité et de 5 riverains a, très relativement, obtenu gain de cause sur le reboisement partiel.

#### **4.3. Protection des arbres**

C'est en janvier 1998, qu'en exécution de l'arrêté du Tribunal administratif de décembre 1997, l'ensemble des arbres de l'Hoirie Frei ont été abattus. En compensation, 35 arbres vont, prochainement être replantés dans le quartier.

A l'exception de ce déboisement massif, la Municipalité a donné 15 autorisations individuelles d'abattage représentant un total de 23 arbres d'essences différentes. 18 arbres seront replantés en compensation.

Toutes les demandes ont été affichées au pilier public ou mises à l'enquête lorsque l'abattage était lié à une transformation ou nouvelle construction.

A l'exception de l'abattage du peuplier situé en face du pont de la Redoute, abattage rendu nécessaire dans le cadre de l'élargissement phase 2 du Chemin de la Redoute, aucune opposition n'a été enregistrée aux diverses demandes.

Cette opposition a été levée; la Municipalité s'étant engagée à replanter, dans le quartier, un nouvel arbre.

#### **4.4. Bâtiments**

Des travaux d'entretien et de rénovation courants ont été entrepris dans plusieurs de nos bâtiments. Outre ces travaux courants, nous avons entrepris les travaux suivants:

##### **Auberge communale**

L'ancien locataire, M. Claude CHAPUIS, a quitté les locaux de l'Auberge fin septembre, après 5 années et demi d'exploitation. Les nouveaux gérants, M. et Mme Martial et Danielle HUCK, sont en place depuis début octobre 1998. La Municipalité a profité de ce changement de locataire pour remettre en ordre les installations et pour rafraîchir les locaux de l'établissement qui n'ont pas été faits en 1997 et de l'appartement.

### Collège "La Combe", première étape de construction

- remplacement du revêtement de sol dans 3 salles de classe
- pose d'isolation phonique dans 6 salles de classe
- poursuite de la réfection de la peinture des locaux

### Collège "La Combe", première, deuxième et troisième étape de construction

- remplacement des essuie-mains en tissu par des distributeurs d'essuie-mains en papier.

### Collège "Les Fossés"

- réparation de l'escalier d'entrée
- remplacement du revêtement de sol dans 2 salles de classe

### Temple

- remplacement de l'installation de sonorisation
- renouvellement de l'installation de la sonnerie, première partie.

### Loyers et fermages

Pour les fermages il n'y a pas eu de changement en 1998, sauf pour la parcelle des Morettes où sur une partie le complexe communal est en construction.

Lors du changement du locataire de l'Auberge communale, la Municipalité a sollicité les conseils de la Fiduciaire des cafetiers et restaurateurs pour fixer les conditions de location. Le nouveau loyer permet aux gérants de travailler dans des conditions acceptables.

Les subsides cantonaux pour abaisser les loyers de l'immeuble locatif ont été diminués de l'ordre de 5%. Cette diminution a été répercutée sur les loyers, conformément aux baux pour ces appartements.

Les autres loyers pour les baux commerciaux et les baux pour les habitations n'ont pas été modifiés.

### Immeuble Fischer

Le 8 septembre 1998 le Conseil communal, en approuvant le préavis N° 4/98, a donné le feu vert à la Municipalité pour réfectionner ce bâtiment. Les travaux ont commencé fin septembre et devraient être terminés fin juin 1999. Une détérioration plus importante que prévue de la charpente nécessite quelques interventions supplémentaires. Le reste des travaux se déroule normalement et les conditions permettant d'obtenir une aide financière de 15% de la Confédération devraient être remplies. Pour mémoire, seuls les travaux exécutés avant le 30 juin 1999 seront subsidiés.

### Complexe des Morettes

Les travaux de construction pour ce complexe culturel et sportif ont pu être commencés au mois de mai 1998. Initialement il était prévu de débiter ce chantier au mois d'avril. Une opposition a dû être levée avant de pouvoir délivrer le permis de construire. Le mauvais temps pendant l'automne et l'hiver n'a pas facilité le déroulement des travaux, mais la date prévue pour la remise du bâtiment est maintenue au début septembre 1999.

#### 4.5. Port des Abériaux

Toutes les places sont louées. Pour les places à terre il n'y a pas beaucoup de demandes.

Nous avons dû à nouveau passer une faucardeuse l'été dernier, car le port était fortement envahi par des plantes aquatiques. Une bonne partie des bouées d'amarrage a dû être remplacée et toutes celles qui ont été mises en place lors de la transformation du port seront à changer prochainement.

### 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

#### 5.1. Police des constructions

La construction va bien à Prangins ! C'est une constatation que fait volontiers le promeneur ou l'étranger qui visite notre village.

Le nombre de dossiers traités confirme cette impression. Durant l'année écoulée, la Municipalité a soumis 28 dossiers au Service Technique Intercommunal pour une valeur de travaux de près de 42 millions de francs. C'est très exactement le double de l'année précédente.

En plus des dossiers importants, la Municipalité a autorisé diverses constructions et modifications de moindre importance, dans le cadre des compétences municipales. Certaines modifications ou constructions ont été refusées; à ce jour aucune décision de la Municipalité n'a été contestée devant le Tribunal administratif.

#### 5.2 Plan directeur communal

La Municipalité n'a pas pris de décision définitive quant à l'établissement du Plan directeur communal. Ce plan aurait, selon la loi, dû être fait avant le 31 mars 1996.

Toutefois, la pratique démontre la nécessité d'un tel plan, et la refonte du Règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire. Bien que les coûts de construction soient en baisse, il n'en demeure pas moins que ces coûts demeurent importants. La demande de permis de construction pour

des maisons jumelles est en nette augmentation et notre règlement n'est pas particulièrement adapté à répondre à ces demandes; ceci n'est qu'un exemple des adaptations qui devraient être faites.

### **5.3 Attribution des degrés de sensibilité au bruit**

Ce règlement a été établi en 1998 en collaboration avec le bureau Plarel. Avant d'être soumis à l'approbation du Conseil communal, notre proposition de règlement devrait avoir l'accord de l'Etat. La Municipalité vient d'apprendre que ce règlement n'est plus nécessaire mais qu'un simple article, traitant de cet objet, pourrait être ajouté à notre règlement. N'en voulons finalement pas à l'Etat de simplifier les procédures. Les travaux faits dans le cadre de l'établissement de ce règlement, ont permis une mise à jour de nos plans de quartiers et l'ensemble du matériel, plan cadastral digitalisé par exemple, sera utile pour la suite du travail de la Municipalité.

### **5.4 Plan de quartier "Chalet Mélèze"**

Le développement de ce quartier se fait lentement. Plusieurs constructions sont terminées, d'autres en cours et de nouveaux chantiers sont prévus en 1999.

La partie côté Nyon dite de "la Colline" est plus difficile à construire. Le règlement du plan de quartier, voté par le Conseil Communal en 1989, pose problème aux architectes. Plusieurs projets ou demandes de révision de ce plan ont été refusés par la Municipalité. Il est prématuré de refaire un plan de quartier, même partiellement. C'est une procédure longue et coûteuse, aucune demande n'a été formulée directement par les propriétaires. Seuls certains promoteurs trouvent ce règlement trop contraignant.

A la fin de l'année 1998, un projet a été présenté et discuté avec l'urbaniste; ce projet est pratiquement conforme au règlement et la Municipalité espère qu'il sera poursuivi par ses initiateurs.

### **5.5 Plan de quartier "En Messerin"**

La mise à l'enquête pour les abattoirs prévus à cet endroit a été faite durant 1998. 80 oppositions émanant des habitants de Duillier ont été levées par la Municipalité après avoir obtenu les accords nécessaires tant des services de la Confédération que de l'Etat de Vaud. Le permis de construire a été délivré et la décision de réaliser cet établissement dépend maintenant de l'Association des bouchers de Nyon.

### **5.6 Association pour l'Aménagement de la région yonnaise (ARN)**

La Municipalité a régulièrement été représentée aux réunions de cette Association. Les résultats de l'ARN ne sont pas

spectaculaires, pensez simplement à la route des Montagnards qui a fait l'objet de nombreuses études et rapports mais sans résultat concret.

Prangins est maintenant également représenté à la Commission des transports de l'ARN.

## 5.7 PoleNyon

La Commune de Prangins n'est pas directement concernée par le développement de zones industrielles à Nyon, Vich et Gland. Toutefois il est très utile de participer à cette Association afin d'anticiper d'éventuels problèmes de circulation par exemple, et de placer au mieux notre Commune dans le cadre d'un développement économique. C'est également une manière pour notre Commune de participer au développement régional.

## 6. TRAVAUX

### 6.1. Réseau routier

#### Travaux de réfection

Une entreprise spécialisée a effectué des travaux de reflâchage pour remettre en état les routes suivantes

- chemin de Morettes
- chemin du Trembley (en partie).

#### Gros travaux

- agrandissement du chemin de la Redoute 1<sup>ère</sup> étape et début de la 2<sup>ème</sup>.
- agrandissement partiel du chemin de Trembley
- finition du chemin des Mélèzes
- finition de la 2<sup>ème</sup> étape du parking des Abériaux

### 6.2. Espaces verts

Curetage de l'étang des Fossés

### 6.3. Réseau d'eau

Le réseau d'eau a été remis aux Services Industriels de Nyon.

### 6.4. Station d'épuration (STEP)

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de la STEP ont été achevés comme prévu au début de l'année 1998. Les résultats des analyses effectuées dès lors nous indiquent une nette amélioration de la qualité des eaux traitées.

## 6.5. Traitement des déchets

<u>Evacuation des boues</u>	boues liquides	boues sèches
1998 (pour comparaison)	1044 m3	174 m3
1997	750 m3	125 m3
1996	645 m3	107 m3

### Evacuation des déchets

<u>Produit</u>	<u>1997</u> <u>en t.</u>	<u>1998</u> <u>en t.</u>	<u>Différence</u> <u>en tonnes</u>	<u>Différence</u> <u>en %</u>
Papier	140	148	+ 8	+ 5.7
Verre	108	117	+ 9	+ 8.3
Ordures ménagères	797	799	+ 2	+ 0.3
Déchets encombrants	72	79	+ 7	+ 9.7
PET	4.3	4.1	- 0.2	- 4.7
Textile et chaussures	3.8	3.76	- 0.4	- 1.0
Déchets compostables	81.5	263	181.5	+222.7
Fer blanc	1.5	1.5	-.-	
Aluminium	1.0	1.5	+0.5	+ 50%
Huiles en m3*	3.4m3	3.4m3	-.-	

\*1 m3 de PET = 21 KG (4,1 t = 195 m3) (huiles 3,4 m3 = 2800 l)

L'évacuation d'une tonne de papier a coûté fr. 50.- les huit premiers mois et fr. 35.- le reste de l'année 1998.

## 6.6. Eclairage public

Plusieurs interventions ont eu lieu en 1998 pour des créations, réparations et la maintenance du réseau :

- création partielle de l'éclairage du chemin de la Redoute
- création de l'éclairage de la route de Lausanne (de la limite de Nyon à la hauteur du garage Jaques).

## 7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### 7.1. Instruction publique

#### Administration scolaire

La direction des écoles est assurée par M. Guy FERRO et le secrétariat par Mme Anne FISCHER, à 60 %.

#### Arrondissement

L'établissement secondaire de Prangins fait partie de l'arrondissement de Nyon, qui est composé de 4 établissements (Nyon-Marens - Nyon-Rocher - Elisabeth de Portes et Prangins).

## Autorité scolaire

### Commission scolaire de Prangins

Présidée par Mme Eliane JACCARD, la commission scolaire s'est réunie à 6 reprises en 1998. M. Claude PERRET en assume la vice-présidence, Mme Lydia MEYER, le secrétariat, Mme Christiane LEHMANN en est la caissière, Mmes Martine CHATELANAT et Ariane FISCHER, ainsi que M. Jean-Charles DEL COLLE sont membres.

### Commission scolaire d'arrondissement

Elle est formée de représentants des communes de l'arrondissement. Pour Prangins, ce sont Mmes Eliane JACCARD, Ariane FISCHER et Christiane LEHMANN qui en sont membres. La commission scolaire d'arrondissement s'est réunie 2 fois en 1998 pour se prononcer, pour la dernière fois, sur la fixation des seuils d'admission dans les différentes divisions secondaires et pour accepter le principe d'une collaboration dès 1999, entre les établissements secondaires de Prangins et de Nyon.

### Conseil exécutif

Il est composé de Syndics et Municipaux représentants toutes les communes concernées par l'arrondissement scolaire, et désignés pour 4 ans. Il s'agit des communes de Nyon, Arnex, Borex, Chésereux, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, Nyon, Prangins, La Rippe et Signy. Le conseil s'est réuni à 3 reprises en 1998. Cet organe a des compétences concernant les comptes et le budget, dont le mode de fonctionnement et de calculs est défini par une convention. A fin juin 1998, la commune de Prangins a, sur préavis du Conseil exécutif, comme toute les autres communes, dénoncé cette convention. Un groupe de travail étudie une nouvelle convention avec entre autre une nouvelle répartition des frais entre les communes et de nouveaux statuts. Cette commission est composée de M. Michel DARBRE, Nyon, Président, Mesdames Anne-Marie DICK, Signy et Eliane JACCARD, Prangins et de Messieurs Michel BERSIER, Borex, Philippe PAREAZ, La Rippe, Sylvain ROLLI, Nyon.

## Etablissements primaire et secondaire de Prangins

### Année scolaire en cours 1998 - 1999

L'établissement scolaire de Prangins occupe 27 enseignants primaires et secondaires (y compris appuis, maîtres spécialisés, temps partiels).

298 élèves sont répartis dans 14 classes à la rentrée 1998  
dont       77 élèves en classes enfantines  
          141 élèves en classes primaires  
          80 élèves en classes secondaires

En plus :

55 élèves sont en pré-gymnasiale à Nyon  
39 enfants fréquentent l'école privée  
4 enfants dépendent de l'enseignement spécialisé  
(2 enfants en classe de développement et 2 enfants au centre thérapeutique de jour)

#### Réunion de parents

Les maîtres ont organisé une douzaine de réunions. Les parents des élèves ont été réunis à plusieurs reprises par M. Guy FERRO pour les classes dépendant d'EVM en 1998.

En juin, une journée "portes ouvertes" a été préparée à l'intention des parents des classes enfantines pour les nouveaux inscrits.

#### Camps

8-9 DS/DT MM. Olivier MACK et Jean-François BORGEAUD,  
janvier - camp de ski à Vers l'Eglise

6-7 DS Mme Anne-Marie DUFOUR et M. David VOGEL  
juin - camp artistique à Château d'Oex

#### Joutes sportives

Le "Challenge sportif interclasses" a eu lieu en septembre 1998. Ce concours a été organisé par Mme Suzanne VAN ROOIJ, avec le soutien de Mme Nada MONNARD, infirmière scolaire, pour l'action "santé diététique".

Les joutes individuelles (athlétisme) se sont déroulées à la fin du mois de mai.

#### Programme de prévention de la santé

- Prévention de la santé en général, Mme Nada MONNARD, infirmière scolaire
- Prophylaxie dentaire
- Approche du sommeil
- Prévention de la violence et les abus sexuels, de la fumée, des drogues.

#### Soutien pédagogique

- Devoirs surveillés
- Appuis pour élèves non francophones, soutien pédagogique pour les élèves ayant des difficultés
- Classes d'accueil à Nyon pour élèves non-francophones
- Animation pédagogique en informatique
- Animation pédagogique en gymnastique et rythmique.
- Antenne pédagogique et logopédique

### Autres mesures de préventions

- Education routière (Gendarmerie vaudoise)
- Prévention des accidents (Police de Prangins et BPA)
- Patrouilleurs scolaires (un grand merci aux 11 mamans d'élèves qui se dévouent pour la sécurité des enfants)

### Promotions

Les promotions 1998 se sont déroulées en deux parties.

- La partie officielle a eu lieu le jeudi 2 juillet 1998 à la salle de rythmique du collège de « La Combe ». Lors de cette cérémonie, les certificats suivants ont été remis :

- 12 certificats DS, section commerciale;
- 8 certificats DT à options;
- divers prix ont également été distribués à cette occasion.

Un apéritif offert par la Commune a clôturé cette partie officielle.

### Orientation scolaire et professionnelle

Conformément à la législation en vigueur, l'Office a procédé à diverses séances d'information avec les parents d'élèves, les maîtres et les conseils de classes, pour proposer le service d'orientation.

Il reçoit également de nombreux élèves pour une orientation individuelle.

#### 7.2. Cultes

Mlle Carine DU PASQUIER est titulaire responsable du poste d'organiste de notre temple.

M. Daniel VODOZ remplit avec sérieux et ponctualité sa mission de sacristain.

### 8. POLICE

#### 8.1. Service de police

En 1998, Prangins a rejoint la trentaine de communes vaudoises participant au concept de "Surveillance mutuelle des habitations". Ce concept permet de répondre au sentiment d'insécurité ressenti, d'après un questionnaire tous ménage, par une partie de la population. Il permet de prévenir, par une observation de ce qui se passe autour de soi, tous actes criminels et ceci en renforçant la collaboration avec la police et en respectant la vie privée de chacun. Après une séance générale d'information, 120 surveillants se sont inscrits,

chapeautés par 28 correspondants dans 23 zones bien délimitées à Prangins. En quelques mois, 1 interpellation a eu lieu et 2 mises en fuite.

Le caporal François PETERMANN est chef du Service de police. Il est secondé par l'appointé de police Nicolas LEGERET.

<u>Tâches accomplies en 1998</u>	1997	1998
Amendes d'ordre	170	194
Avertissements	29	30
Rappels amendes d'ordre	38	49
Sentences sans citation	33	19
Plaintes/Constats	18	23
Rapports dénonciations divers	14	18
Rapports de dommages à la propriété	6	7
Rapports divers	21	12
Naturalisations ordinaires	4	10
Naturalisations facilitées	5	7
Mandats	12	6
Commandements de payer	135	142
Ensevelissements	1	4
Avis de décès	15	18
Nuitées (589 à l'auberge, 836 au Motel de l'Aérodrome)	1'210	1425
Taxe de séjour en établissement médical	0	136

En outre, les différents cas ci-dessous ont été traités par notre Service de police :

86 candélabres défectueux  
20 objets trouvés - restitués 6  
15 objets signalés perdus  
15 cas de vol ou de perte de cartes d'identité  
17 cas de retrait du permis de conduire (de 1 à 12 mois)  
plus de 58 cas de vols, cambriolages, tentatives de  
cambriolage, tentatives d'effraction et vols de véhicule.

#### Bureau de prévention des accidents (BPA)

En octobre 1998, a été organisé dans le préau du collège de "La Combe" le contrôle annuel des cycles et cyclomoteurs, en compagnie d'un garagiste agréé. Plus de 60 engins ont été entièrement vérifiés.

#### Patrouille mixte

Depuis le 15 mars 1997, les polices municipales de Nyon, Gland et Prangins collaborent afin d'augmenter le niveau de sécurité de la population, spécialement la nuit.

Une patrouille formée d'un agent de Nyon et d'un agent de Gland (24 x par mois) ou d'un agent de Prangins (6 ou 7 x par mois) intervient sur le territoire des trois Communes, entre 19 heures et 5 heures.

Un essai de collaboration 24 h. sur 24 h. a eu lieu du 28 septembre au 3 octobre.

<u>Bilan</u> (Prangins uniquement) (Compris dans les tâches accomplies mentionnées plus haut)	1997	1998
Amendes d'ordre	30	42
Interventions diverses	53	41
Dénonciations diverses	14	8
Surveillances	10	12
Recherches diverses	8	6
Fiches techniques (défectuosité)	15	12
Contrôles individus	27	45
Contrôles fermeture établiss. publics	43	36
Contrôles circulation	19	21

### 8.2. Contrôle de l'habitant

En 1998, 880 mutations ont été enregistrées.

Au 31 décembre 1998, la Commune de Prangins comptait 2'809 habitants, contre 2'788 en 1997 (sans les fonctionnaires internationaux).

En voici la répartition :

Evolution de la population suisse et étrangère de  
1987 à 1997, pour les étrangers, chiffres du Registre  
central des étrangers

<u>Année</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>	<u>Habitants</u>
1989	1'989	448	2'437
1990	2'003	462	2'465
1991	2'001	501	2'502
1992	2'015	568	2'583
1993	2'092	605	2'697
1994	2'123	620	2'743
1995	2'131	637	2'768
1996	2'117	619	2'736
1997	2'155	633	2'788
1998	2'181	628	2'809

Evolution de la population de Prangins au cours des trois  
dernières années

	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>
<u>Suisses</u> :			
Bourgeois de Prangins	106	107	118
Vaudois d'autres Communes	708	708	729
Confédérés	1'303	1'340	1334
<hr/>			
Total des Suisse	2'117	2'155	2'181
	77.4%	77.3%	77.64%

Répartition des Confédérés :

Berne	249
Genève	256
Fribourg	158
Valais	104
Neuchâtel	64
Jura	56
Tessin	36
Autres	<u>411</u>
Total	<u>1'334</u>
	=====

<u>Etrangers :</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>
Chiffres communiqués par l'Office fédéral des Etrangers représentant en %	619 22.6%	633 22.7%	628 22.36%
Total de la population au 31.12.1998	<u>2'736</u>	<u>2'788</u>	<u>2'809</u>
	=====	=====	=====

Répartition des étrangers :

Italie	132
France	105
Grande-Bretagne	94
Portugal	58
Ex-Yougoslavie	48
Espagne	60
USA	47
Autres pays	<u>182</u>
Total	<u>726</u>
	====

Autorisations accordées à des étrangers durant l'année et selon le type

	<u>1996</u>	<u>1997</u>	<u>1998</u>
A (saisonnier)	4	5	8
B (annuelle)	130	129	128
C (établissement)	489	499	496
L (temporaire)	4	5	8
G (frontalière)	62	60	57
F (livret requérants admis)	24	2	1
Au bénéfice d'une carte de légitimation du DFAE	49	58	58
Assentiment de travail sur le canton de Vaud (employeurs à Prangins)	14	13	15
N (livret requérants d'asile)		22	28

Mutations enregistrées durant 1998

Arrivées	:	330	
Départs	:	322	
Mariages	:	17	
Naissances	:	32	(13 garçons, 19 filles)
Décès	:	16	(10 hommes, 6 femmes)
Naturalisations	:	14	
Actes de reconnaissance	:	6	
Changements d'adresse	:	60	
Autres	:	<u>83</u>	
Soit un total de	:	880	
		===	

Nombre de cartes d'identité délivrées : 259

Renseignements commerciaux : 128

**8.3. Formation permanente**

Concernant la formation permanente, les deux policiers de Prangins ont participé, entre autre, à des cours sur différents sujets d'actualité organisés par le Service de police de Nyon.

**9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE**

En 1998, Prangins a appliqué le nouveau Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours, règlement adopté par le Conseil le 13 mai 1997. La caractéristique principale de ce nouveau règlement est d'introduire une taxe non pompier pour les femmes comme pour les hommes, marié ou non, et ne servant pas dans le corps des sapeurs-pompiers.

Ce fut un exercice difficile qui a occasionné une charge de travail importante pour notre administration. Patiemment la Municipalité a répondu, souvent plusieurs fois, aux réclamations et, à l'exception d'un cas qui a été porté devant la Commission de recours du Conseil, toutes ont été réglées.

Pour 1999, le Corps des Sapeurs-pompiers reste placé sous le commandement du Capitaine Christian BAUMGARTNER.

L'Etat-major compte 5 membres et l'effectif total est de 43. Six nouveaux sapeurs ont été recrutés en 1998 pour 1999, dont deux femmes.

Durant l'année écoulée les exercices et séances d'état-major ont représentés 868 heures/homme. Par 10 fois notre corps des sapeurs-pompiers a répondu à des alarmes pour l'équivalent de 64 heures/homme. Le 15 juin 6 hommes de Prangins se sont joints au CR de Nyon pour maîtriser la fuite d'ammoniaque survenue au Centre Coop de Signy.

La collaboration intercommunale s'est poursuivie, voir intensifiée en 1998.

La Municipalité adresse en son nom et au nom de l'ensemble de la population, ses sincères remerciements à son Commandant et à son Etat-major ainsi qu'à l'ensemble des sapeurs-pompiers.

#### 10. PROTECTION CIVILE (PCi)

La mise en place des nouvelles structures dans le sens d'une régionalisation a pris forme le 10 décembre 1998 par l'installation du Conseil Intercommunal de l'Association a buts multiples des communes du district de Nyon. Les membres ont été assermentés par Monsieur le Préfet, un Président et comité nommés ainsi qu'un Comité de direction.

La mise en place de cette nouvelle organisation va se faire courant 1999 ; un budget provisoire a été accepté dans ce sens.

La Municipalité d'Aubonne n'est pas parvenue à inverser la décision du Conseil d'Etat de regrouper les Centres d'instruction régionaux de la Protection civile à Gollion. Le centre d'Aubonne sera donc affecté à de nouvelles tâches au 31 décembre de l'an 2000.

L'ensemble des mesures qui sont prises par l'Etat en regroupant l'instruction à Gollion, en régionalisant et en diminuant les effectifs visent un seul but: diminuer les coûts tout en gardant en place une structure efficace.

#### 11. TRANSPORTS PUBLICS

La totalité des coûts d'exploitation du bus Nyon-Prangins, pour l'exercice 1998, s'est élevée à Fr. 1.556.640.- pour des recettes totales de Fr. 495.604.50. Le solde versé par la Commune de Prangins, selon la convention actuelle, s'est élevé à Fr. 265.358.90, montant très proche de celui versé l'année précédente.

Si plus de 400.000 personnes avaient fait usage des transports publics en 1997, ce nombre est en diminution de 2,1% pour cette année (395.344).

Mis en service le 21 juin 1998, le bus du dimanche desservant le Musée national, a transporté 701 passagers.

Le coût de cette nouvelle prestation a été de Fr. 11.675.-, les recettes de Fr. 838.40.

Fr. 5.000.- ont été versés par Le Musée national et le solde réparti entre les Communes de Nyon et Prangins.

Il est difficile de faire connaître la mise en service d'une nouvelle ligne, ce qui peut expliquer le manque de succès.

L'expérience sera reconduite pour l'année 1999 et un effort de promotion entrepris.

La Commission du bus, composée de 2 municipaux de Nyon et deux de Prangins, à négocié un nouveau contrat d'exploitation, mis en soumission et attribué au TPN Transports publics de la région nyonnaise SA, sans l'intermédiaire des PTT.

Des aménagements de parcours et d'horaire, un prix unique fixé à Fr. 2.-, des billets pour les usages nyonnais et pranginois (+ 20 ct pour Nyon / - 60 ct. pour Prangins) des frais d'exploitation en légère diminution l'ensemble des mesures devrait maintenir les coûts à la charge de notre commune tel qu'accepté lors de la présentation du budget.

## **12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE** (Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC), Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN), Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NSTCM), Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise (ARN), Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC), Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM), Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI), Bureau Vaudois d'Adresses (BVA).

## **13. SOCIETES LOCALES**

Les relations entre les sociétés locales, plus particulièrement l'association faitière l'USL, et la Municipalité sont d'autant plus sympathiques que la vie de notre village est fortement marquée par celle de ses sociétés. La Municipalité est consciente du soutien à apporter, soutien que l'Exécutif souhaite répartir en fonction des besoins liés à l'activité des sociétés comme à leurs contributions envers les diverses catégories d'habitants de Prangins.

Par ailleurs, tout est mis en oeuvre pour fournir aux sociétés les locaux et terrains indispensables à leurs activités. Les locaux qui ne sont occupés que temporairement sont mis gratuitement à disposition; par contre, ceux qui le sont en permanence font l'objet de conventions.

Relevons encore que la manifestation du 1er août a été organisée par la Société de Développement et le FC Prangins-Sport que la Municipalité tient à remercier. Elle adresse sa plus vive reconnaissance aux sociétés et à leurs membres pour leur contribution à l'animation et à la vie culturelle et sportive de Prangins.

## 14. DIVERS

### 14.1. Réseau de mères d'accueil de jour

La commune de Prangins, sur préavis de la responsable du réseau, a délivré 3 nouvelles autorisations d'accueil d'enfant à la journée. Les 12 mamans de jour ont accueilli 30 enfants en 1998, à plein temps ou à temps partiel. Mme Madeline BRUGGER a terminé sa formation de responsable de réseau.

### 14.2. 3ème âge - Anniversaires

La Commune a eu l'agréable devoir de fêter les 90 ans de M. Ernest WAHLI né le 21 février 1908. De même, elle a tenu à féliciter et fleurir la doyenne de Prangins née le 23 septembre 1903, Mme Toyoko TSUKAHARA.

Dans chaque cas, une délégation de la Municipalité a offert cadeaux et fleurs.

### 14.3. 3ème âge - Fête de fin d'année

187 habitants de plus de 70 ans ont été invités par la Commune le 16 décembre 1998 pour un repas de fin d'année. Une centaine a répondu à l'appel et a pu admirer un film "Voyage à travers la Suisse" présenté par son auteur M. Ernest WAHLI.

### 14.4. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu lors de la fête au village, début septembre. 212 personnes ont été conviées et une centaine a participé à l'apéritif offert par la Commune. La présentation des autorités civiles et religieuses, des sociétés locales et de nombreux échanges entre participants ont ponctué cette rencontre.

Quant aux nouveaux citoyens (16 sur 40) ils ont dégusté avec appétit la fondue offerte par les autorités communales et reçus à l'occasion de leur majorité civique le livre "La Commune vaudoise de Prangins".

## 15. CONCLUSION

L'année 1998 a été pour notre Commune une année durant laquelle plusieurs travaux d'édilité ont pu être menés à bien. D'autres projets se sont concrétisés et certains ont été remis en chantier. Le traitement des affaires courantes, l'étude de plusieurs dossiers font apparaître des difficultés croissantes dans le règlement des problèmes. Notre communauté villageoise n'échappe pas aux mutations et changements de société que nous vivons à une plus grande échelle.

La Municipalité exprime ses remerciements au Conseil communal, à son bureau et à tous les membres du personnel communal pour leur engagement. Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui à un titre ou à un autre, oeuvrent pour le bien des habitants de Prangins.



# MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE PRANGINS

---

**BOUCLEMENT DES COMPTES DE L'EXERCICE 1998**

Préavis N° 11/99 (2<sup>ème</sup> partie)

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente le boucllement des comptes de l'exercice 1998 (2<sup>ème</sup> partie du rapport de gestion), sur la base des art. 21 à 31 du règlement sur la comptabilité des communes du 14.1.1979 (mis à jour le 1.1.1990).

**BOUCLEMENT DES COMPTES DE L'EXERCICE 1998**

**TABLE DES MATIERES**

	Page
<b>1. COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3</b>
(Récapitulation & détail)	
1.1. Commentaires	35
<b>2. CHARGES ET REVENUS PAR NATURES</b>	<b>37</b>
<b>3. BILAN</b>	<b>42</b>
<b>4. RAPPORTS</b>	
4.1. Fiduciaire Neuenschwander SA	52
4.2. Fiduciaire Heller SA	1 à 17
(y compris bilan comparé et réserves)	2 annexes
<b>5. RESUME DU BOUCLEMENT</b>	<b>54</b>
(amortissements & attributions)	
<b>6. DETERMINATIONS</b>	<b>55</b>
6.1. Marge brute d'autofinancement	
6.2. Sources & emplois de fonds	
<b>7. TABLEAU DES COMPTES COMPARES</b>	<b>56</b>
(avec pourcentage)	
<b>8. TABLEAU RESUME DES ECARTS BUDGETAIRES</b>	<b>57</b>
8.1. Commentaires	58
<b>9. COMPARAISON DES EXERCICES</b>	<b>59</b>
9.1. Commentaires	60
<b>10. COMMENTAIRES &amp; ANALYSES</b>	
10.1. Impôts	61
10.1.1. Commentaires	63
10.2. Emprunt à long terme	64
10.2.1. Commentaires	65
10.3. Potitique suivie	66
10.4. Appréciation globale	66
<b>11. CONCLUSIONS</b>	<b>67</b>
<b>12. ANNEXES</b>	
12.1. Compte EIDM	1 à 9

**1. COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 1998**  
**1.1. COMMENTAIRES**

---

No de compte	R E C A P I T U L A T I O N	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
1	ADMINISTRATION GENERALE	903.231,01	31.532,50	960.100,00	975.934,20
				76.400,00-	123.489,30-
2	FINANCES	2.627.697,38	10.506.826,19	2.454.944,00	5.712.847,75
				10.444.671,00-	12.212.270,86-
3	DOMAINES & BATIMENTS	950.144,36	548.548,70	990.800,00	977.778,51
				539.700,00-	674.345,95-
4	TRAVAUX	2.269.384,06	1.029.963,65	2.093.200,00	1.921.866,94
				799.200,00-	912.926,35-
5	INSTRUCTION PUBL.& CULTES	2.428.161,76	83.623,60	2.541.560,00	2.403.208,25
				65.000,00-	83.255,95-
6	POLICE	460.377,47	171.180,95	469.850,00	450.687,19
				147.000,00-	163.397,05-
7	SECURITE SOCIALE	2.868.817,82	1.348,00	3.048.508,00	1.862.211,25
8	SERVICES INDUSTRIELS		137.096,10		151.998,88
				120.000,00-	290.786,98-
	Totaux	12.507.813,86	12.510.119,69	12.558.962,00	14.456.532,97
				12.191.971,00-	14.460.472,44-
	Excédent des charges			366.991,00	
	Excédent des revenus	2.305,83			3.939,47-
		12.510.119,69	12.510.119,69	12.558.962,00	14.460.472,44
				12.558.962,00	14.460.472,44

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
1	ADMINISTRATION GENERALE	903.231,01	31.532,50	960.100,00 76.400,00-	975.934,20 123.489,30-
10	AUTORITES	250.931,27		227.550,00	246.325,65
100	CONSEIL COMMUNAL	34.455,24		35.550,00	42.446,45
100.3001	RETRIBUTION DES AUTORITES	10.800,00		11.000,00	12.880,00
100.3003	JETONS DE PRESENCE DES AUTORITES ET COMMISSIONS	13.631,40		14.500,00	19.709,90
100.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	470,94		750,00	
100.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	1.100,30		700,00	205,80
100.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	1.346,30		1.500,00	2.618,20
100.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	10,00			
100.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	700,00			
100.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS TECHN. DE BUREAU	139,30		500,00	
100.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	5.641,10		5.000,00	6.046,35
100.3181	FRAIS DE PORTS, (TIMBRES-POSTE, TOUS-MENAGES, ETC.)	615,90		1.500,00	986,20
100.3182	FRAIS DE TELEPHONES			100,00	
101	MUNICIPALITE	216.476,03		192.000,00	203.879,20
101.3001	RETRIBUTION DES AUTORITES	78.866,40		80.000,00	79.634,40
101.3003	JETONS DE PRESENCE DES AUTORITES ET COMMISSIONS	45.657,50		30.000,00	29.587,50
101.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	10.662,43		9.000,00	7.925,15

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
101.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR			3.000,00	2.099,00
101.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.302,22			
101.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	4.366,05		6.000,00	6.467,80
101.3099	CHARGES DIVERSES DES AUTORITES	4.703,45		4.000,00	3.844,40
101.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	26.863,53		35.000,00	13.836,55
101.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	44.054,45		25.000,00	60.484,40
110	ADMINISTRATION	344.019,84	15.731,15	380.300,00	377.448,45
				6.400,00-	43.273,80-
110.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	206.460,25		204.500,00	198.366,00
110.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	4.873,20		7.000,00	3.512,60
110.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	17.406,00		18.500,00	17.184,00
110.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	27.956,98		28.800,00	27.755,40
110.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	7.046,91		11.300,00	9.307,10
110.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	251,20		600,00	476,00
110.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	43,80		700,00	784,00
110.3080	PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR DES TIERS				13.610,70
110.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	300,00		1.000,00	
110.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	12.891,90		15.000,00	12.991,65
110.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	2.929,25		7.500,00	3.994,30
110.3109	MATERIEL DIVERS	831,15		1.000,00	433,50
110.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU			10.000,00	20.213,70
110.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU	1.949,75		2.000,00	1.594,40
110.3181	FRAIS DE PORTS, (TIMBRES-POSTE, TOUS-MENAGES)	8.595,95		9.000,00	7.778,70
110.3182	FRAIS DE TELEPHONES	10.140,60		10.000,00	9.069,45
110.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	2.273,60		1.500,00	1.094,25

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
110.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	10.413,70		10.000,00	803,70
110.3187	EMOLUMENTS, (CADASTRE)			500,00	11,00
110.3189	FRAIS DIVERS RELATIFS AUX ELECTIONS ET VOTATIONS	3.992,30		5.000,00	15.297,40
110.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	5.712,80		8.000,00	5.354,60
110.3521	PARTICIPATION A DES CHARGES DE JUSTICE ET DE SECURITE PUBL. AUTRES COMMUNES	2.700,50		3.000,00	3.566,00
110.3651	AIDES POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBLIQUE			400,00	
110.3653	AIDES POUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LE SPORT	17.250,00		25.000,00	24.250,00
110.4311	EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE		328,20	300,00-	461,90-
110.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS: PERMIS DIVERS, NATURALISATIONS		5.110,00	1.000,00-	1.167,00-
110.4352	VENTE D'IMPRIMES, MATERIEL, LOIS REGLEMENTS, PLANS, LIVRES		159,00	100,00-	228,00-
110.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				31.642,80-
110.4655	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS POUR LA PREVOYANCE SOCIALE		10.133,95	5.000,00-	9.774,10-
180	TRANSPORTS PUBLICS	261.403,25	15.801,35	294.750,00 70.000,00-	315.505,25 80.215,50-
180.3517	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES DE TRAFIC ET D'ENERGIE	45.625,80		38.000,00	45.126,30
180.3527	PARTICIPATION A DES CHARGES DE TRAFIC ET D'ENERGIE D'AUTRES COMMUNES	215.777,45		256.750,00	270.378,95
180.4659	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DIVERSES DE TIERS		15.801,35	70.000,00-	80.215,50-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
190	SERVICE D'INFORMATIQUE	46.876,65		57.500,00	36.654,85
190.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL			2.000,00	4.888,35
190.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	249,65		1.000,00	804,20
190.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	6.666,90		21.000,00	
190.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU	36.520,15		25.000,00	27.061,75
190.3189	PRESTATIONS DE TIERS POUR LA MAINTENANCE DU LOGICIEL	3.439,95		8.500,00	3.900,55

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
2	FINANCES	2.627.697,38	10.506.826,19	2.454.944,00 10.444.671,00-	5.712.847,75 12.212.270,86-
200	COMPTABILITE GENERALE	108.101,08	743,70	123.650,00	116.123,95 3.687,20-
200.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	68.932,37		87.000,00	84.728,50
200.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.785,11		7.850,00	7.335,35
200.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	9.419,60		12.500,00	11.932,80
200.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.422,30		5.000,00	3.975,35
200.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	539,00		1.000,00	666,40
200.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	476,70		500,00	286,00
200.3080	PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR DES TIERS	12.000,00			
200.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	5.069,20		5.000,00	3.879,65
200.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	531,95			593,25
200.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU			500,00	
200.3181	FRAIS DE PORTS ET DE COMPTE DE CHEQUES POSTAUX	1.630,05		1.400,00	1.119,05
200.3184	FRAIS DE CONTENTIEUX + POURSUITES	979,80		2.500,00	1.292,60
200.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	315,00		400,00	315,00
200.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				3.544,50-
200.4362	REMBOURSEMENT DE FRAIS (POURSUITES, RAPPELS, ETC.)		743,70		142,70-
210	IMPOTS	169.033,00	9.990.420,65	223.000,00 9.960.000,00-	116.444,82 11.606.310,30-
210.3187	EMOLUMENTS	7.216,60		35.000,00	31.112,35

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
210.3191	IMPOTS ET TAXES PAYES A D'AUTRES COMMUNES ET AU CANTON	34.747,25		100.000,00	3.845,45
210.3290	INTERETS REMUNERATOIRES	63.867,85		8.000,00	11.533,60
210.3301	DEFALCATIONS SUR IMPOTS, AMORTIS. DES CREANCES ET DES DEBITEURS	63.201,30		80.000,00	69.953,42
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		6.372.851,05	5.400.000,00-	5.981.203,80-
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		997.825,95	850.000,00-	958.700,00-
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		76.375,45	80.000,00-	106.385,70-
210.4004	IMPOT SPECIAL ETRANGERS		127.636,25	110.000,00-	120.064,60-
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE NET DES PERSONNES MORALES		167.337,45	2.000.000,00-	2.039.131,25-
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL DES PERSONNES MORALES		305.512,00	320.000,00-	325.094,10-
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR LES IMMEUBLES DES PERSONNES MORALES		37.542,55	30.000,00-	54.988,00-
210.4020	IMPOT FONCIER		710.635,55	750.000,00-	729.619,40-
210.4040	DROITS DE MUTATION		370.058,70	100.000,00-	243.308,65-
210.4050	IMPOT SUR LES SUCCESSIONS & DONATIONS		200.799,95	100.000,00-	284.690,75-
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		13.170,00	10.000,00-	12.360,00-
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATIONS				1.218,90-
210.4101	PATENTE TABAC, BOISSONS		9.777,50	10.000,00-	3.165,05-
210.4221	INTERETS MORATOIRES		20.812,15		16.667,70-
210.4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS		19.239,30		15.095,05-
210.4411	INTERETS SUR ACPTES PROV. PART DE L'IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS		560.846,80	200.000,00-	714.617,35-
220	SERVICE FINANCIER	1.162.089,30	515.661,84	1.255.000,00 484.671,00-	2.037.041,93 602.273,36-
220.3183	FRAIS BANCAIRES	2.914,25		3.000,00	1.156,93
220.3210	INTERETS DES DETTES A COURT TERME	1.419,75		2.000,00	
220.3223	INTERETS DES EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	1.157.755,30		1.250.000,00	1.440.645,00
220.3519	PARTICIPATION DES COMMUNES A LA DIMINUTION DU DEFICIT DE L'ETAT				595.240,00

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
220.4221	REVENU DES COMPTES COURANTS ET DES PLACEMENTS A COURT TERME		35.301,69	10.000,00-	94.629,86-
220.4222	INTERETS ET DIVIDENDES DES PLACEMENTS A MOYEN ET LONG TERME		1.860,15		4.313,50-
220.4241	GAINS COMPTABLES SUR TITRES				24.950,00-
220.4250	REVENU DES PRETS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		16.600,00	10.000,00-	10.880,00-
220.4909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES		461.900,00	464.671,00-	467.500,00-
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON-VENTILES	1.188.474,00		853.294,00	3.443.237,05
230.3301	AMORTISSEMENTS DES CREANCES ET DEBITEURS			1.000,00	18.639,20
230.3302	AMORTISSEMENTS DES TITRES ET PLACEMENTS				
230.3303	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS				
230.3311	AMORTISSEMENTS D'OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT			91.770,00	23.700,00
230.3312	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS & CONSTRUCTIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	551.403,00		559.353,00	559.353,00
230.3313	AMORTISSEMENTS DES MACHINES, DU MOBILIER ET VEHICULES				
230.3321	AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	77.071,00			1.188.858,65
230.3803	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOVATION DES BATIMENTS	560.000,00		2.200,00	1.416.116,20
230.3804	ATTRIBUTION AU FONDS DE RESERVE ROUTES ET INFRASTRUCTURES			198.971,00	236.570,00
230.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES				

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
3	DOMAINES & BATIMENTS	950.144,36	548.548,70	990.800,00 539.700,00-	977.778,51 674.345,95-
31	TERRAINS	18.682,60	27.759,85	12.000,00 25.000,00-	2.174,10 126.922,00-
310.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	192,10			
310.3145	ENTRETIEN DES TERRAINS ET DOMAINES	2.937,60		5.000,00	533,55
310.3147	ENTRETIEN DES COURS D'EAU, LACS ET OUVRAGES DE PROTECTION	3.424,35		3.000,00	150,00
310.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	12.128,55		4.000,00	1.490,55
310.4232	LOCATION DES TERRAINS ET FERMAGES DU PATRIMOINE FINANCIER		27.759,85	25.000,00-	26.922,00-
310.4242	VENTE DE TERRAINS				100.000,00-
32	FORETS	35.754,75	2.449,50	13.500,00 2.500,00-	12.872,65 5.922,90-
320.3134	APPROVISIONNEMENTS DES FORETS	1.660,95		1.000,00	354,00
320.3146	ENTRETIEN DES FORETS	30.844,25		9.000,00	9.016,05
320.3188	FRAIS DE TRANSPORTS			500,00	
320.3528	PARTICIPATION A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES (GARDE-FORESTIER)	3.249,55		3.000,00	3.502,60
320.4355	VENTE DE BOIS		2.449,50	2.500,00-	5.922,90-
35	BATIMENTS	895.707,01	518.339,35	965.300,00 512.200,00-	962.731,76 541.501,05-
350	BATIMENTS LOCATIFS	191.246,29	227.396,35	251.500,00 235.000,00-	229.732,54 257.677,35-
350.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET DIVERS	214,90			25.000,00
350.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	12.639,72		35.000,00	6.787,15
350.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	5.918,60			8.706,20

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
350.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	28.946,10		35.000,00	39.387,55
350.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	19.208,00		22.000,00	20.126,40
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	73.885,47		100.000,00	85.462,94
350.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	4.483,00		5.000,00	808,60
350.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	18.500,75		15.000,00	14.856,35
350.3182	FRAIS DE TELEPHONES		79,70	500,00	273,75
350.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	7.185,65		15.000,00	7.692,50
350.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	20.264,10		24.000,00	20.631,10
350.4231	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER		215.439,00	220.000,00-	237.624,85-
350.4363	REMBOURSEMENT, FRAIS ENTRETIEN REPARATIONS		11.877,65	15.000,00-	20.052,50-
351	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	51.369,38	8.692,50	56.300,00 10.000,00-	48.098,95 9.316,30-
351.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	22.950,03		23.000,00	22.233,60
351.3012	TRAITEMENT DU PERSONNEL OCCASIONNEL	20.039,15		24.000,00	18.230,70
351.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	3.597,47		4.300,00	3.521,35
351.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	3.128,40		3.600,00	3.070,10
351.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.654,33		1.400,00	1.043,20
351.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU				
351.4271	LOYER DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		8.692,50	10.000,00-	9.316,30-
352	BATIMENTS SCOLAIRES	369.960,54	8.590,10	373.700,00 3.000,00-	362.484,37 18.392,80-
352.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	138.137,37		135.000,00	131.592,40

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
352.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	21.336,00		25.000,00	31.344,60
352.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	12.739,64		14.200,00	14.256,90
352.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	18.627,60		20.000,00	18.293,50
352.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	7.578,56		7.500,00	6.174,20
352.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES				
352.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	9.498,17		10.000,00	3.673,70
352.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	2.293,60			1.300,30
352.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	34.019,65		34.000,00	33.358,55
352.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	12.756,20		16.000,00	16.625,00
352.3133	ACHAT DE PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION	5.180,30		7.000,00	7.597,70
352.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	93.924,65		80.000,00	84.291,07
352.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	4.129,70		2.000,00	557,40
352.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	2.164,40		8.000,00	5.481,45
352.3182	FRAIS DE TELEPHONES				
352.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES			5.000,00	
352.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	7.574,70		10.000,00	7.937,60
352.4271	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		4.290,00	3.000,00-	3.990,00-
352.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		4.300,10		14.402,80-
353	TEMPLE	14.830,05	95,00	14.800,00	55.397,00
353.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	426,55		500,00	20,60
353.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	107,50			106,40
353.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	731,45		1.000,00	791,60

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
353.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	977,55		1.100,00	1.054,20
353.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	10.994,60		10.000,00	51.147,60
353.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	815,00		1.000,00	1.499,20
353.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	777,40		1.200,00	777,40
353.4271	UTILISATION DE L'ORGUE		95,00		
354	BATIMENT SUBVENTIONNE	266.243,55	273.365,40	264.000,00 264.000,00-	264.227,90 255.834,60-
354.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	52.243,55		50.000,00	50.227,90
354.3909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES	214.000,00		214.000,00	214.000,00
354.4231	IMMEUBLE BENEX 6A, LOYER + SUBSIDE		273.365,40	264.000,00-	255.834,60-
355	BATIMENT PROTECTION CIVILE	2.057,20	200,00	5.000,00 200,00-	2.791,00 280,00-
355.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS			500,00	937,45
355.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	140,00			
355.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	1.642,20		1.800,00	1.550,95
355.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES			500,00	
355.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS			1.000,00	
355.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS			500,00	
355.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN			500,00	
355.3182	FRAIS DE TELEPHONES	275,00		200,00	302,60
355.4271	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF (ABRI PC)		200,00	200,00-	280,00-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
4	TRAVAUX	2.269.384,06	1.029.963,65	2.093.200,00 799.200,00-	1.921.866,94 912.926,35-
41	SERVICE TECHNIQUE	247.990,78	78.820,80	171.300,00 15.000,00-	195.321,40 30.281,15-
410.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	108.224,96		106.500,00	103.632,00
410.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	9.203,95		9.600,00	9.038,70
410.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	15.178,12		15.000,00	14.794,90
410.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	3.395,33		6.000,00	4.862,30
410.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	1.200,00		1.200,00	1.200,00
410.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL			1.000,00	230,00
410.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	3.444,50		3.000,00	3.218,80
410.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	9.336,52		5.000,00	8.558,15
410.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	1.284,35		2.000,00	4.878,00
410.3182	INSTALLATION RADIOTELEPHONIQUE	3.582,95		2.000,00	1.342,45
410.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	93.140,10		20.000,00	43.566,10
410.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		78.820,80	15.000,00-	30.281,15-
410.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
42	SERVICE DE L'URBANISME	15.614,00		52.000,00	15.595,60
420.3003	JETONS DE PRESENCE DES AUTORITES ET COMMISSIONS (SALUBRITE-URBAN.)			1.500,00	1.510,00
420.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	52,00		500,00	30,60
420.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES (ETUDES DIVERSES)	7.952,00		30.000,00	6.715,00

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
420.3189	FRAIS DIVERS	140,00			
420.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	7.470,00		20.000,00	7.340,00
43	ROUTES	336.687,57	2.805,75	400.700,00	313.028,45 80.409,80-
430	RESEAU ROUTIER	264.543,57	2.805,75	330.700,00	255.149,85 80.409,80-
430.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	80.056,21		141.000,00	83.997,00
430.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	8.085,65			1.471,55
430.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	7.547,09		12.700,00	7.478,50
430.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	10.941,44		20.000,00	11.481,00
430.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	4.036,58		8.000,00	3.941,00
430.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	2.562,25		8.000,00	5.551,40
430.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	1.061,60		2.000,00	
430.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	5.952,20		7.000,00	7.291,30
430.3135	ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET DE FOURNITURES	14.470,00		5.000,00	8.288,00
430.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	106.086,20		100.000,00	104.943,70
430.3143	POSE DE SIGNALISATION ROUTIERE	335,15		2.000,00	606,35
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	11.805,60		12.000,00	13.661,35
430.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	3.505,60		3.000,00	80,00
430.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	5.572,10		7.000,00	4.009,30
430.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	2.525,90		3.000,00	2.349,40
430.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				80.409,80-
430.4363	REMBOURSEMENT, FRAIS ENTRETIEN REPARATIONS		2.805,75		

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
431	ECLAIRAGE PUBLIC	72.144,00		70.000,00	57.878,60
431.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	37.127,55		35.000,00	33.239,95
431.3143	ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION ROUTIERE	35.016,45		35.000,00	24.638,65
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERE (+ TERRAIN DE	369.121,06		329.500,00	257.638,09 200,00-
440.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	66.849,98		103.000,00	60.808,60
440.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL				
440.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.724,02		9.500,00	5.320,75
440.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	9.090,48		15.000,00	8.372,80
440.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	3.224,81		6.000,00	2.853,10
440.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	12.959,60		8.000,00	10.442,60
440.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	1.608,60			1.881,00
440.3134	APPROVISIONNEMENTS DES DOMAINES ET JARDINS				
440.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	6.571,97		20.000,00	17.000,00
440.3143	ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION ROUTIERE	9.479,55		10.000,00	3.900,85
440.3145	ENTRETIEN DES PARCS ET DES ZONES DE LOISIRS	175.068,15		150.000,00	127.472,84
440.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	14.766,00		8.000,00	10.502,55
440.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	4.400,00			70,00
440.3189	FRAIS DIVERS, TRAVAUX EXECUTES PAR DES TIERS	59.377,90			9.013,00
440.4272	REDEVANCES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET ADMINISTRATIF				200,00-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	351.633,55		355.500,00	338.248,00
450.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	150,95		2.000,00	259,25
450.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	9.015,80		2.000,00	12.951,55
450.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	481,65		500,00	160,00
450.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	1.157,00		1.000,00	376,60
450.3188	FRAIS DE TRANSPORTS, ENLEVEMENT ET ELIMINATION DES ORDURES	340.828,15		350.000,00	324.500,60
46	RESEAUX D'EGOUTS ET D'EPURATION	511.493,35	511.493,35	353.200,00 353.200,00-	360.511,55 360.511,55-
461	COLLECTEURS EAUX USEES ET EAUX CLAIRES	188.818,65	188.818,65	230.000,00 230.000,00-	234.163,65 234.163,65-
461.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	157,35		100,00	170,60
461.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	36.402,32		35.000,00	12.019,05
461.3162	REDEVANCE D'UTILISATION DES EAUX, AU LIEU DIT "LES ABERIAUX"	160,00		300,00	160,00
461.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	1.421,60		7.000,00	8.853,65
461.3811	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPUR. DES EAUX (COLLECTEUR)	150.677,38		187.600,00	212.960,35
461.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT AUX COLLECTEURS		125.549,65	10.000,00-	30.151,75-
461.4342	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION (COLLECTEURS)		63.269,00	220.000,00-	204.011,90-
462	STATION D'EPURATION	322.674,70	322.674,70	123.200,00 123.200,00-	126.347,90 126.347,90-
462.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	22.918,55		23.000,00	22.827,60
462.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	1.962,46		2.100,00	1.931,80

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
462.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	3.092,40		3.400,00	3.045,20
462.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.118,62		1.400,00	1.035,85
462.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	628,60		300,00	95,20
462.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	650,00		1.000,00	
462.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	12.827,65		5.000,00	13.163,34
462.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	132,60			
462.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	20.113,80		15.000,00	19.968,35
462.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLE	4.766,76			
462.3133	ACHAT DE PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION	12.873,94		15.000,00	18.108,67
462.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	8.910,30		1.000,00	1.817,50
462.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	30.522,65		1.000,00	150,00
462.3182	FRAIS DE TELEPHONES	869,25		1.000,00	1.037,39
462.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	7.467,25		2.000,00	1.128,00
462.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	3.599,60		2.000,00	1.429,00
462.3188	FRAIS DE TRANSPORTS, EVACUATION DES BOUES	29.509,26		50.000,00	40.610,00
462.3811	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPUR. DES EAUX (STEP)	160.711,01			
462.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT, STEP		125.549,60	15.000,00-	29.617,75-
462.4342	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION, STEP		194.408,10	75.000,00-	68.004,15-
462.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				4.243,60-
462.4656	PARTICIPATION DE TIERS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		2.717,00		2.717,00-
462.4811	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX SUR L'EPUR. DES EAUX			33.200,00-	21.765,40-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
47	PORT DES ABERIAUX	436.843,75	436.843,75	431.000,00 431.000,00-	441.523,85 441.523,85-
470.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	61.672,45		64.000,00	61.475,05
470.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.265,23		5.800,00	5.368,80
470.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	8.204,34		9.000,00	8.345,90
470.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.765,48		3.600,00	2.884,35
470.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	443,30		500,00	900,95
470.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	5.623,00		5.000,00	2.015,20
470.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGINES AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES			500,00	
470.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	8.769,30		9.000,00	9.253,30
470.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS			10.000,00	3.850,00
470.3147	ENTRETIEN DES COURS D'EAU, LACS ET OUVRAGES DE PROTECTION	3.580,00		10.000,00	38.544,65
470.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGINES AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES			1.000,00	
470.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	1.226,75		10.000,00	4.466,95
470.3162	REDEVANCE D'UTILISATION DES EAUX, AU LIEU DIT "LES ABERIAUX"	3.360,00		3.500,00	3.360,00
470.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1.060,50		1.500,00	1.351,10
470.3189	FRAIS DIVERS	505,00		500,00	505,00
470.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	55,60		100,00	39,60
470.3303	AMORTISSEMENT AMELIORATION, DU PORT DES ABERIAUX (PREAVIS 61/88)	45.663,00		45.700,00	45.663,00
470.3811	ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX PORT DES ABERIAUX	40.749,80		629,00	
470.3909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES	247.900,00		250.671,00	253.500,00
470.4272	REDEVANCES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET ADMINISTRATIF		436.213,75	430.000,00-	432.451,40-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
470.4362	REMBOURSEMENT DE FRAIS ADMINISTRATIFS PORTS, TELEPHONE ET DIVERS		630,00	1.000,00-	690,00-
470.4811	PRELEVEMENT AUX FINANCEMENTS SPECIAUX PORT DES ABERIAUX				8.382,45-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
5	INSTRUCTION PUBL. & CULTES	2.428.161,76	83.623,60	2.541.560,00 65.000,00-	2.403.208,25 83.255,95-
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	121.839,95	16,70	126.950,00	122.611,80 12,60-
500.3001	RETRIBUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE	6.155,35		7.000,00	6.184,15
500.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	42.406,10		41.500,00	40.101,00
500.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	3.595,05		3.750,00	3.508,85
500.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	5.554,80		6.000,00	5.442,00
500.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.835,75		2.300,00	1.881,50
500.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	2.000,00		2.000,00	2.000,00
500.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS, COMMISSION SCOLAIRE	2.197,60		1.500,00	2.043,30
500.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	1.318,10		1.500,00	1.468,25
500.3109	FOURNITURES DE BUREAU ET DIVERS	3.209,40		4.000,00	6.164,15
500.3112	ACHAT DE MOBILIER ET DE MATERIEL SCOLAIRE			1.000,00	
500.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	5.739,05		8.000,00	6.460,40
500.3181	FRAIS DE PORTS	747,80		900,00	607,00
500.3182	FRAIS DE TELEPHONES ET CONCESSIONS RADIO ET TV	5.480,95		6.000,00	5.293,20
500.3512	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTE	41.600,00		41.500,00	41.458,00
500.3514	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE				
500.4659	DONS, SUBVENTIONS DE TIERS DIVERS		16,70		12,60-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (ENFANTINE & PRIMAIRE D	625.770,19	5.824,05	581.300,00 5.000,00-	628.745,40 10.436,30-
510.3020	TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPLACANT PAYE PAR LA COMMUNE	7.642,45		12.000,00	9.286,70
510.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	654,35		800,00	626,70
510.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	42,49			
510.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS, FONDS DE CLASSE	2.548,30		2.500,00	2.161,10
510.3101	PHOTOCOPIES	3.958,80		4.500,00	1.108,20
510.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	15.746,70		13.000,00	19.936,20
510.3109	MATERIEL DIVERS	5.194,25		6.000,00	700,65
510.3111	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	11.096,75		13.000,00	15.769,75
510.3112	ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE	7.140,00		1.000,00	881,45
510.3135	ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET DE FOURNITURES	4.265,70		4.000,00	4.220,80
510.3152	ENTRETIEN DU MOBILIER SCOLAIRE	844,80		1.500,00	767,45
510.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS (COURSES, CAMPS)	3.066,20		3.000,00	2.870,90
510.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC (ASS. ELEVES)	4.489,00		5.000,00	4.082,70
510.3512	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTE	515.452,10		500.000,00	498.141,00
510.3522	PARTICIPATION A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTE D'AUTRES COMMUNES	41.575,10			58.519,10
510.3662	AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION ET AUX ETUDES			10.000,00	8.055,00
510.3663	CULTURE, LOISIRS ET SPORT	2.053,20		5.000,00	1.617,70
510.4332	FINANCES D'ECOLAGE A CHARGE DES PARENTS				1.600,00-
510.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT		5.824,05	5.000,00-	8.836,30-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DEGRE 5 à 9)	1.381.745,08	71.848,25	1.526.300,00 60.000,00-	1.408.949,80 69.220,05-
520.3020	TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPLACANT	10.751,15		10.000,00	6.211,60
520.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	920,55		700,00	419,20
520.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	80,23			
520.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS, FONDS DE CLASSE	4.692,50		2.800,00	2.311,85
520.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	2.952,05		4.800,00	5.543,95
520.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	23.394,15		20.000,00	15.211,30
520.3109	MATERIEL DIVERS			4.000,00	1.269,05
520.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	33.803,45		34.000,00	10.977,85
520.3112	ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE				947,90
520.3135	ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET DE FOURNITURES	4.546,25		6.000,00	4.401,55
520.3152	ENTRETIEN DU MOBILIER SCOLAIRE	70,00		2.000,00	2.659,30
520.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS (COURSES, CAMPS)	7.873,95		10.000,00	6.976,10
520.3188	FRAIS DE TRANSPORTS (NYON)	52.919,00		50.000,00	54.785,00
520.3512	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT (PRANGINS)	442.129,30		500.000,00	421.394,35
520.3522	PARTICIP. A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'AUTRES COMMUNES (ECOLAGE)	787.823,75		878.000,00	872.793,50
520.3662	AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION ET AUX ETUDES	7.091,80		2.000,00	2.085,00
520.3663	CULTURE, LOISIRS ET SPORT	2.696,95		2.000,00	962,30
520.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT		71.848,25	60.000,00-	69.220,05-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	224.538,00		227.510,00	171.997,00
530.3512	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES	224.538,00		227.510,00	171.997,00
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	16.489,00		18.500,00	16.291,00
540.3522	PARTICIPATIONS A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'AUTRES COMMUNES	16.489,00		18.500,00	16.291,00
55	FORMATION PROFESSIONNELLE				
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	22.668,15	5.934,60	22.500,00	21.249,35 3.587,00-
560.3132	ACHAT DE FOURNITURES POUR SOINS ET ANALYSES	543,95		500,00	427,80
560.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	2.249,60		4.000,00	3.554,55
560.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBL. D'AUTRES COMMUNES	19.874,60		18.000,00	17.267,00
560.4320	SOINS DENTAIRES, PARTICIPATION DES PARENTS		5.934,60		3.587,00-
58	TEMPLE & CULTES	35.111,39		38.500,00	33.363,90
580.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	22.550,00		24.000,00	23.150,00
580.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	1.931,17		2.000,00	1.973,15
580.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	296,17			
580.3069	FRAIS DIVERS	68,00		500,00	128,65

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
580.3652	AIDE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LES CULTES	10.266,05		12.000,00	8.112,10

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
6	POLICE	460.377,47	171.180,95	469.850,00 147.000,00-	450.687,19 163.397,05-
61	CORPS DE POLICE	185.291,30	10.240,00	199.500,00 6.000,00-	186.630,94 15.859,45-
610.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	121.812,03		115.000,00	116.986,45
610.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL PATROUILLEUSES, SERV. DU FEU	6.480,00			
610.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	10.383,81		10.400,00	10.236,25
610.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	16.144,20		16.200,00	15.881,10
610.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	3.752,96		6.400,00	5.276,15
610.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	749,00		500,00	490,00
610.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	343,00		500,00	768,40
610.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	580,00		1.000,00	276,00
610.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	1.736,60		2.500,00	1.693,55
610.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	437,10		1.500,00	627,94
610.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU			500,00	2.931,60
610.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	2.450,55		3.000,00	2.795,30
610.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	872,25		2.500,00	5.758,35
610.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	1.324,10		2.000,00	1.341,55
610.3143	ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIERE	14.417,30		30.000,00	16.101,80
610.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU	174,65		500,00	
610.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	754,60		2.500,00	2.369,10
610.3182	FRAIS DE TELEPHONES, (NATEL-C)	973,35		1.500,00	1.109,10
610.3185	HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICE FRAIS DE PROCES, DEPENS	173,50		500,00	120,00

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
610.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1.259,30		2.000,00	1.395,30
610.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	473,00		500,00	473,00
610.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
610.4370	PRODUIT DES AMENDES		10.240,00	6.000,00-	15.859,45-
62	CONTROLE DES HABITANTS ET POLICE DES ETRANGER	86.605,42	28.254,95	87.750,00 22.000,00-	84.975,40 22.830,60-
620.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	63.707,51		63.500,00	61.636,30
620.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.423,92		5.750,00	5.393,15
620.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	8.867,40		9.000,00	8.724,90
620.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.047,44		3.500,00	2.891,90
620.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	48,00		500,00	60,00
620.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	6.511,15		5.000,00	6.269,15
620.3111	ACHAT DE MOBILIER			500,00	
620.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		821,65	2.000,00-	95,50-
620.4312	EMOLUMENTS DE POLICE ET DE CONTROLE DES HABITANTS		27.433,30	20.000,00-	22.735,10-
620.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
63	POLICE SANITAIRE (INSPECTION DES DENREES ALIM	2.358,00		2.500,00	2.332,50
630.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBL. D'AUTRES COMMUNES	2.358,00		2.500,00	2.332,50

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
64	SERVICE DES INHUMATIONS	756,75	3.500,00	1.500,00 1.000,00-	186,75
640.3069	FRAIS DIVERS (INDEMNISATION EXHUMATIONS)	357,30		500,00	186,75
640.3188	FRAIS DE TRANSPORTS (CONVOIS FUNEBRES)	399,45		1.000,00	
640.4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS (CONCESSIONS, EXHUMATIONS)		3.500,00	1.000,00-	
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	129.186,00	129.186,00	118.000,00 118.000,00-	124.707,00 124.707,00-
650.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	8.418,91		8.500,00	
650.3013	SOLDE CORPS SAPEURS-POMPIERS	30.354,00		30.800,00	27.400,00
650.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	720,88		800,00	
650.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	1.145,28		1.200,00	
650.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	401,12		500,00	
650.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	1.390,70		2.500,00	2.417,40
650.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE	2.358,30		2.900,00	525,00
650.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	442,70		300,00	437,05
650.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	710,75		1.700,00	967,50
650.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET ENTRETIEN + VETEMENTS	1.075,70		14.300,00	10.215,55
650.3116	ACHAT D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	138,45		6.000,00	824,20
650.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	3.838,20			
650.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	490,15		700,00	415,70
650.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	41.024,45		30.000,00	
650.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL, INSTALLATIONS TECHNIQUES	1.668,95		2.500,00	1.770,70
650.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	105,00		6.500,00	1.980,75

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
650.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	2.143,10		2.500,00	633,70
650.3181	FRAIS DE PORTS	813,10		500,00	247,60
650.3182	FRAIS DE TELEPHONES ET RADIO	799,50		2.500,00	879,80
650.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	540,00		500,00	7.388,95
650.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC	991,30		1.800,00	1.166,20
650.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	212,00		300,00	212,00
650.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	552,00		700,00	544,00
650.3814	ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX DEFENSE INCENDIE	28.851,46			66.680,90
650.4301	TAXES D'EXEMPTION DU SERVICE DU FEU		89.306,00	70.000,00-	73.043,00-
650.4363	REMBOURSEMENT DE DOMMAGES, REPARATIONS				
650.4651	SUBVENTIONS DE TIERS (ECA)		39.880,00	7.200,00-	51.664,00-
650.4814	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX POUR LE SERVICE DU FEU			40.800,00-	
66	PROTECTION CIVILE	56.180,00		60.600,00	51.854,60
660.3116	ACHAT D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE				
660.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES			500,00	1.469,10
660.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC			100,00	
660.3521	PARTICIPATION A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES (CRIO)	56.180,00		60.000,00	50.385,50

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
7	SECURITE SOCIALE	2.868.817,82	1.348,00	3.048.508,00	1.862.211,25
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	119.214,42	1.348,00	143.750,00	133.863,05
710.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	61.729,26		96.000,00	92.545,45
710.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	7.680,00		7.000,00	7.100,65
710.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.813,56		8.700,00	8.620,20
710.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	8.583,36		14.000,00	13.154,60
710.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.069,54		5.500,00	4.342,15
710.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	1.416,65		400,00	1.189,30
710.3182	FRAIS DE TELEPHONES	112,80		150,00	69,40
710.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC	416,30			616,30
710.3525	PARTICIPATION A DES CHARGES DE PREVOYANCE SOCIALE D'AUTRES COMMUNES	18.346,55			
710.3655	AIDES ET SUBVENTIONS POUR LA PREVOYANCE SOCIALE	11.762,40		7.000,00	4.500,00
710.3659	DONS, AIDES ET SUBVENTIONS CASUELS	1.284,00		5.000,00	1.725,00
710.3665	AIDES INDIVIDUELLES DE PREVOYANCE SOCIALE				
710.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		1.348,00		
72	PREVOYANCE SOCIALE	2.630.695,40		2.894.758,00	1.718.772,20
720.3515	CONTRIB.A PC/AVS, PREVOYANCE-AIDE-SOCIALES PROT. JEUNESSE, AVS/AI/AFA	2.557.097,00		2.818.758,00	1.647.081,00
720.3654	AIDES ET SUBVENTIONS POUR L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE (OMSV)	73.598,40		76.000,00	71.691,20

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
73	SANTE PUBLIQUE	9.758,00		10.000,00	9.576,00
730.3654	AIDES POUR L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE (HOPITAL DE NYON)	9.758,00		10.000,00	9.576,00
75	OFFICE DU TRAVAIL	109.150,00			
750.3655	SOUTIEN AUX CHOMEURS	109.150,00			

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
8	SERVICES INDUSTRIELS		137.096,10		151.998,88
				120.000,00-	290.786,98-
81	SERVICE DES EAUX				151.998,88
					151.998,88-
810.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL				30.682,00
810.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR				2.684,70
810.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR				4.202,20
810.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR				1.439,60
810.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN				2.334,35
810.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU				1.583,85
810.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE				
810.3141	ENTRETIEN STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS				3.167,85
810.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS				7.554,55
810.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE				1.331,20
810.3182	FRAIS DE TELEPHONES				575,08
810.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				
810.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC				119,60
810.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR				39,00
810.3526	PARTICIPATION AUX CHARGES DE LA SAPAN + REMBOURSEMENT S.I. NYON				96.284,90
810.3813	ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'ADDUCTION D'EAU				
810.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL				13.688,55-
810.4351	VENTE D'EAU				
810.4651	SUBVENTIONS DE TIERS (ECA)				
810.4813	PRELEVEMENTS FONDS FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'ADDUCTION D'EAU				138.310,33-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 8		BUDGET 1998	COMPTES 1997
		CHARGES	REVENUS		
82	SERVICE ELECTRIQUE		137.096,10	120.000,00-	138.788,10-
820.4112	PRODUIT DES REGALES		137.096,10	120.000,00-	138.788,10-

## 1.1. COMMENTAIRES

Explications sur les différences entre les charges effectives et le budget.

101.3003 D'avantage de séances et de représentations.

101.3185 Différence suite à l'augmentation du nombre de dossiers.

180.3527 et 180.4659 mauvaise imputation entre ces deux comptes

190.3151 Maintenance Infolog. Le montant des charges a augmenté. Budget mal apprécié.

210.3290 Recette Nyon, intérêts sur avances fr. 3'689.15 personnes physiques.  
Adm. Cant, intérêts sur avances fr. 60'178.70 personnes morales.

220.4250 Augmentation du rendement des titres.

310.3185 Location d'un appareil de mesures pour fr. 11'225.10 concernant les égouts. Non prévue lors de l'établissement du budget.

320.3146 Abattage d'arbres décidé après l'établissement du budget (vallon).

430.3134 Décorations de Noël.

410.3185 Frais divers d'enquêtes et d'études STI. (Voir compte 410.4313 permis de construire)

440.3145 Divers frais pas prévus lors de l'établissement du budget, notamment fr. 10'554.40 pour l'entretien de l'étang des Fossés et diverses plantations d'arbres pour fr. 7'500.- aux abériaux.

440.3189 Prestation de main-d'œuvre (entreprise Denogent)

462.3154 Entretien de diverses machines et installations non prévus dans le cadre de la rénovation de la STEP. Le budget a été largement sous-estimé.

650.3144 Remplacement de diverses bornes hydrantes. Le budget a été sous-estimé

710.3655 Factures ORDEM (Garde-meubles pour une personne expulsée)

2. CHARGES & REVENUS PAR NATURES

17

17

	C H A R G E S	COMPTES 1998	BUDGET 1998	COMPTES 1997
3	CHARGES	12.507.734,16	12.558.962,00	14.456.532,97
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1.713.582,90	1.905.300,00	1.756.276,05
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	155.110,65	144.000,00	149.505,95
301	PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION	1.195.673,98	1.329.300,00	1.223.822,05
302	TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT REMPLACANT	18.393,60	22.000,00	15.498,30
303	ASSURANCES SOCIALES	109.807,63	127.200,00	112.823,50
304	CAISSES DE PENSIONS ET DE PREVOYANCE	145.934,40	176.700,00	156.595,40
305	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE	45.070,84	68.400,00	51.907,75
306	INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	22.952,05	24.300,00	22.688,65
307	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DE PREVOYANCE			
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	12.000,00		13.610,70
309	AUTRES CHARGES DES AUTORITES ET DU PERSONNEL	8.639,75	13.400,00	9.823,75
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.195.152,91	2.241.850,00	1.997.750,60
310	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	103.783,12	111.200,00	100.275,49
311	ACHATS DE MOBILIER, MATERIEL, MACHINES ET VEHICULES	132.589,59	185.300,00	159.664,24
312	ACHATS D'EAU, D'ENERGIE, DE COMBUSTIBLE	191.695,21	180.700,00	198.312,75
313	AUTRES FOURNITURES ET MARCHANDISES	43.541,09	38.500,00	43.398,52
314	ENTRETIEN DES IMMEUBLES, ROUTES ET TERRITOIRE	705.146,31	691.000,00	642.446,90
315	ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS ET D'INSTALLATIONS TECHNIQUES	133.941,15	111.000,00	92.528,80
316	LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES D'UTILISATION	3.520,00	3.800,00	3.520,00
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	49.183,83	61.000,00	36.190,30
318	HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	780.004,06	726.750,00	701.216,55
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	51.748,55	132.600,00	20.197,05
32	INTERETS PASSIFS	1.223.042,90	1.260.000,00	1.452.178,60
321	INTERETS DES DETTES A COURT TERME	1.419,75	2.000,00	
322	INTERETS DES DETTES A MOYEN ET LONG TERME	1.157.755,30	1.250.000,00	1.440.645,00
329	AUTRES INTERETS	63.867,85	8.000,00	11.533,60

	C H A R G E S	COMPTES 1998	BUDGET 1998	COMPTES 1997
33	AMORTISSEMENTS	737.338,30	777.823,00	1.906.167,27
330	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	108.864,30	126.700,00	134.255,62
331	AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	551.403,00	651.123,00	583.053,00
332	AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	77.071,00		1.188.858,65
333	AMORTISSEMENT DU DECOUVERT			
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIV	4.990.816,70	5.365.518,00	4.811.758,70
351	CANTON	3.826.442,20	4.125.768,00	3.420.437,65
352	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	1.164.374,50	1.239.750,00	1.391.321,05
36	AIDES ET SUBVENTIONS	244.910,80	154.400,00	132.574,30
365	AIDES, SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS PRIVEES	233.068,85	135.400,00	119.854,30
366	AIDES INDIVIDUELLES	11.841,95	19.000,00	12.720,00
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	940.989,65	389.400,00	1.932.327,45
380	ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RESERVE ET DE RENOUVELLEMENT	560.000,00	201.171,00	1.652.686,20
381	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	380.989,65	188.229,00	279.641,25
39	IMPUTATIONS INTERNES	461.900,00	464.671,00	467.500,00
390	IMPUTATIONS INTERNES	461.900,00	464.671,00	467.500,00

	R E V E N U S	COMPTES 1998	BUDGET 1998	COMPTES 1997
4	REVENUS	12.510.039,99	12.191.971,00	14.460.472,44
40	IMPOTS	9.380.566,55	9.752.000,00	10.856.860,65
400	IMPOTS SUR LE REVENU, LA FORTUNE ET IMPOT PERSONNEL	7.574.688,70	6.440.000,00	7.166.354,10
401	IMPOTS SUR LE BENEFICE NET ET LE CAPITAL DES PERSONNES MORALE	510.392,00	2.350.000,00	2.419.213,35
402	IMPOT FONCIER	710.635,55	750.000,00	729.619,40
404	DROITS DE MUTATION	370.058,70	100.000,00	243.308,65
405	IMPOTS SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS	200.799,95	100.000,00	284.690,75
406	IMPOTS ET TAXES SUR LA POSSESSION ET LA DEPENSE	13.991,65	12.000,00	12.455,50
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATION			1.218,90
41	PATENTES, CONCESSIONS	146.873,60	130.000,00	141.953,15
410	PATENTES	9.777,50	10.000,00	3.165,05
411	CONCESSIONS	137.096,10	120.000,00	138.788,10
42	REVENUS DU PATRIMOINE	1.040.629,49	972.200,00	1.218.060,21
422	REVENUS DES CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	57.973,99	10.000,00	115.611,06
423	REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	516.564,25	509.000,00	520.381,45
424	GAINS COMPTABLES SUR LES PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER			124.950,00
425	REVENUS DES PRETS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16.600,00	10.000,00	10.880,00
427	REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	449.491,25	443.200,00	446.237,70
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	773.002,25	451.900,00	670.583,35
430	TAXES LEGALES DE REMPLACEMENT	89.306,00	70.000,00	73.043,00
431	EMOLUMENTS	134.431,60	37.300,00	69.740,20
432	RECETTES POUR DES SOINS MEDICAUX ET DENTAIRE	5.934,60		3.587,00
433	ECOLAGE			1.600,00
434	TAXES DE RACCORDEMENT ET D'UTILISATION	508.776,35	320.000,00	345.474,10
435	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	2.608,50	2.600,00	6.150,90
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS	21.705,20	16.000,00	155.128,70
437	AMENDES	10.240,00	6.000,00	15.859,45
439	AUTRES RECETTES			

	R E V E N U S	COMPTES 1998	BUDGET 1998	COMPTES 1997
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	560.846,80	200.000,00	714.617,35
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	560.846,80	200.000,00	714.617,35
444	AUTRES CONTRIBUTIONS CANTONALES			
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	77.672,30	65.000,00	78.056,35
451	CANTON	77.672,30	65.000,00	78.056,35
452	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES			
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	68.549,00	82.200,00	144.383,20
465	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS	68.549,00	82.200,00	144.383,20
469	DONS ET LEGS			
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX		74.000,00	168.458,18
480	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS DE RESERVE ET DE RENOUVELLEMENT			
481	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX		74.000,00	168.458,18
49	IMPUTATIONS INTERNES	461.900,00	464.671,00	467.500,00
490	IMPUTATIONS INTERNES	461.900,00	464.671,00	467.500,00

3. BILAN AU 31 DECEMBRE 1998

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
91	A C T I F	35.544.298,52	
910	DISPONIBILITES	708.010,88-	
9100	CAISSES	41.645,75	
9100.100	CAISSE BOURSE	10.448,60	
9100.101	CAISSE RECEPTION	200,00	
9100.102	CAISSE CH ET POLICE	200,00	
9100.103	CAISSE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS	612,15-	
9100.104	CAISSE (CCP+LIVRET CEN) COMMISSION SCOLAIRE	30.657,50	
9100.105	CAISSE BIBLIOTHEQUE	751,80	
9101	COMPTES DE CHEQUES POSTAUX	83.031,01	
9101.100	C.C.P. NO 12-243-6 BOURSIER	83.031,01	
9102	BANQUES	832.687,64-	
9102.105	BCV NYON, C/C 672.59.70 CREDIT: Fr. 1'500'000.--	994.168,25-	
9102.110	UBS NYON, C/C 593.701 B1N CREDIT: Fr. 1'000'000.--	33.363,14-	
9102.130	LA POSTE, FONDS POSTSOLEIL 1	194.843,75	
911	DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	4.721.907,48	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9111	COMPTES COURANTS DEBITEURS	343.086,55	
9111.100	DEBITEURS DIVERS	217.555,95	
9111.120	DEBITEURS SERVICE DU FEU	605,00	
9111.125	SI NYON, FACTURATION COLLECTEURS STEP	90.197,05	
9111.130	C/crt régie Immeuble de Bénex 6A	34.728,55	
9112	IMPOTS A ENCAISSER	4.364.490,70	
9112.100	RECETTE DE L'ETAT	4.364.490,70	
9115	AUTRES DEBITEURS	14.330,23	
9115.100	DEBITEURS: PORT DES ABERIAUX	1.922,35	
9115.105	DEBITEURS: IMPOT ANTICIPE BERNE	19.583,88	
9115.125	LOYER, CICCONE ANGELO	610,00-	
9115.135	LOYER, GROUX MICHEL	610,00-	
9115.140	LOYER, MEYLAN ANDRE	120,00-	
9115.151	LOYER, ASSOCIATION "LA FARANDOLINE"	1.090,00-	
9115.165	LOYER, BAYS RICHARD	1.000,00-	
9115.170	LOYER, PAHUD PIERRE-ANDRE	350,00-	
9115.180	LOYER, RRAHMANI MUSTAFA	350,00-	
9115.185	LOYER, AUBERGE COMMUNALE CHAPUIS Claude et Diamantina	4.204,00	
9115.205	LOYER, SCHUPBACH WALTER	250,00	
9115.210	LOYER, RAPP MICHEL ET VIVIANE	2.500,00-	
9115.230	LOYER, AUBERGE COMMUNALE	5.000,00-	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	13.646.781,60	
9123	TERRAINS ET BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	13.646.781,60	
9123.100	TERRAINS ET BATIMENTS DU PATRIMOINE	1.235.111,00	
9123.105	PREAVIS 39/87: ACQUIS. PARC. "LA BARCAROLLE" CREDIT: Fr. 6'773'000.--	4.774.365,75	
9123.115	PREAVIS 61/88: AMEL. AGRANDIS. PORT ABERIAUX CREDIT: Fr. 4'420'000.--	4.086.538,40	
9123.120	PREAVIS 79/89: CONSTR.IMM. LOCATIF 12 APPART. CREDIT: Fr. 3'525'000.--	3.550.766,45	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	5.000,00	
9139	ACTIFS TRANSITOIRES	5.000,00	
9139.100	ACTIFS TRANSITOIRES	5.000,00	
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17.306.638,67	
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT A	7.940.981,20	
9141.110	PREAVIS 43-49/97: EQUIPEMENT "SUR LA CROIX" CREDIT: Fr. 465'000.--	371.549,25	
9141.115	PREAVIS 47/97: ELARGISS. CHEMIN DE LA REDOUTE CREDIT: Fr. 657'500.--	521.227,75	
9141.120	PREAVIS 05/98: ELARGISS. CH. DE LA REDOUTE II CREDIT: Fr. 775'880.--	93.889,05	
9141.125	PREAVIS 28/96: REF. RTE BENEX/BENEX-DESSUS CREDIT: Fr. 2'580'000.--	2.251.286,35	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9141.150	PREAVIS 35/91-19/95: RENOVATION DE LA STEP CREDIT: Fr. 2'295'000.--	2.192.788,95	
9141.172	PREAVIS 87/89: CREATION D'UN PARKING ABERIAUX CREDIT: Fr. 2'770'000.--	2.217.153,75	
9141.190	PREAVIS 79/93: NUMERIS. PLAN CADASTR. REMO CREDIT: Fr. 260'000.--	293.086,10	
9143	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS A AMORTIR	9.365.655,47	
9143.100	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS A AMORTIR	1,00	
9143.105	PREAVIS 11/90: CONSTR. COLLEGE + PC + PARKING CREDIT: Fr. 9'393'000.--	2.150.000,00	
9143.117	PREAVIS 54/92: TRAV. TRANSF. BAT. "LA PLACE" CREDIT: Fr. 6'170'000.--	1.250.000,00	
9143.150	PREAVIS 45/97: CONSTR. COMPLEXE DES MORETTES CREDIT: Fr. 10'087'500.--	5.895.230,32	
9143.160	PREAVIS 04/98: REFECTION IMMEUBLE FISCHER CREDIT: Fr. 1'015'000.--	70.424,15	
9144	INSTALLATIONS DU SERVICE DES EAUX	1,00	
9144.100	INSTALLATIONS DU SERVICE DES EAUX	1,00	
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES A AMORTIR	1,00	
9146.100	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES	1,00	
9149	AUTRES BIENS		

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	190.661,00	
9152	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS SANS OBLIGATIO		
9153	TITRES ET PAPIERS VALEURS	190.661,00	
9153.100	CIE DE CHEMINS DE FER NYON - ST-CERGUE 42 ACT. PRIVIL. A Fr. 250.--	1.050,00	
9153.105	COMPAGNIE VAUDOISE D'ELECTRICITE 46 ACT. NOM. A Fr. 500.--	23.000,00	
9153.110	STE ELECTR. INTERCOM. DE LA COTE 1144 ACT. NOM. A Fr. 125.--	143.000,00	
9153.115	SAPAN NYON 10 ACT. NOM. A Fr. 500.--	10,00	
9153.120	SADEC NYON 181 ACT. NOM. A Fr. 100.--	18.100,00	
9153.125	BUREAU VAUDOIS D'ADRESSES LAUSANNE 5 PARTS SOCIALES A Fr. 100.--	500,00	
9153.131	LOGACOP 1 PART NOM A Fr. 8'700.--	1,00	
9153.135	STE COOP POLENYON NYON 1 PART SOCIALE A Fr. 5'000.--	5.000,00	
916	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A AMORTIR		
9162	SUBV. ET PARTIC. D'INVEST. AMORTISSABLES ACCO		

COM P T E	I N T I T U L E	ACTIF	PASSIF
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	381.320,65	
9170	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	381.320,65	
9170.140	FRAIS D'EMISSION SERIE 54 COMMUNES SUISSES	13.976,65	
9170.150	FRAIS D'EMISSION SERIE 77 COMMUNES SUISSES	192.000,00	
9170.160	FRAIS D'EMISSION SERIE 78 COMMUNES SUISSES	116.818,20	
9170.170	FRAIS D'EMISSION SERIE 81 COMMUNES SUISSES	58.525,80	
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX		
9180	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX		

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
92	PASSIF		35.541.992,69
920	ENGAGEMENTS COURANTS		636.448,50
9200	CREANCIERS		600.652,85
9200.100	CREANCIERS DIVERS		572.231,65
9200.210	C/C CREANCIER AVS		2.634,65-
9200.220	C/C CREANCIER LAA		96,60-
9200.240	C/C CREANCIER EIDM		15.383,50
9200.250	C/C CREANCIER CRIO		387,40-
9200.260	C/C AFC T.V.A.		16.156,35
9206.100	C/C CREANCIER PQ LES MELEZES		42.918,20
9206.105	C/C CREANCIER LOTOS		7.239,90-
9209.150	TVA EN ATTENTE, ABERIAUX		117,35
921	DETTES A COURT TERME		
9210	BANQUES		
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME		23.850.000,00
9221	EMPRUNTS PAR OBLIGATION SIMPLE		23.850.000,00
9221.100	VAUDOISE ASSURANCES, PRET 466 Fr. 550'000.-- A 7.25%		550.000,00
9221.105	VAUDOISE ASSURANCES, 2852 Fr. 1'500'000.-- A 3 3/4%		1.500.000,00

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9221.110	CIP LAUSANNE, PRET DU 02.04.91, DUREE 50 ANS CAPITAL & TAUX VARIABLES		850.000,00
9221.115	VAUDOISE ASSURANCES, PRET 2771 Fr. 3'000'000.-- A 3 1/2%		3.000.000,00
9221.205	UBS NYON, C/593.701.C1 B, 1993-2003 Fr. 1'950'000.-- A 4.75%		1.950.000,00
9221.315	COMMUNES SUISSES, SERIE 81 - 1998-2008 Fr. 2'000'000.-- A 3.25 %		2.000.000,00
9221.320	COMMUNES SUISSES, SERIE 54 - 1991-2001 Fr. 3'000'000.-- A 6.5%		3.000.000,00
9221.325	COMMUNES SUISSES, SERIE 77 - 1997-2006 Fr. 7'000'000.-- A 3 3/4%		7.000.000,00
9221.330	COMMUNES SUISSES, SERIE 78 - 1997-2008 Fr. 4'000'000.-- A 4%		4.000.000,00
925	PASSIFS TRANSITOIRES		171.863,15
9259	PASSIFS TRANSITOIRES		171.863,15
9259.100	PASSIFS TRANSITOIRES		171.863,15
928	FINANCEMENTS SPECIAUX & FONDS DE RESERVE		10.188.803,69
9280	FONDS ALIMENTES PAR DES RECETTES AFFECTEES		2.272.143,04
9280.100	FONDS RESERVE - EPURATION + STEP		1.150.952,32
9280.110	FONDS RESERVE - SERVICE DU FEU		646.133,03
9280.120	FONDS RESERVE - SERVICE DES EAUX		400.548,49
9280.125	FONDS RESERVE - PORT DES ABERIAUX		74.509,20

COMPTE	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9282	FONDS DE RESERVE		7.916.660,65
9282.100	FONDS RESERVE - FUTURS ABRIS PC		70.650,00
9282.125	FONDS RESERVE - POUR OUVRAGES IMPORTANTS		6.060.000,00
9282.130	FONDS RESERVE - REF. RTE BENEX/BENEX DESSUS PREAVIS 28/96		122.070,00
9282.145	FONDS RESERVE - CREATION PARKING ABERIAUX, PREAVIS 87/89		1.448.053,60
9282.185	FONDS RESERVE - NUMERISATION DU CADASTRE REMO, PREAVIS 79/93		104.000,00
9282.900	FONDS RESERVE - COMMISSION SCOLAIRE		6.341,05
9282.902	FONDS RESERVE - POUR PERS. COMMUNAL, UTIL. SUBORDONNES A APPROB. DU C.C.		105.546,00
929	C A P I T A L		694.877,35
9290	CAPITAL		694.877,35
9290.100	CAPITAL		694.877,35
	TOTAUX	35.544.298,52	35.541.992,69

## 4. RAPPORTS

### 4.1. Fiduciaire NEUENSCHWANDER S.A.

(Rapport sur la révision des comptes de l'exercice 1998)

### 4.2. Fiduciaire HELLER S.A.

(Rapport explicatif sur les comptes de l'exercice 1998)

# FIDUCIAIRE NEUENSCHWANDER SA

"Le Feuillage"  
Route de la Branvaude  
1290 Chavannes-des-Bois  
Tél. 022/755 16 27  
Fax 022/755 32 58

## Rapport de l'organe de révision à la Municipalité de la commune de Prangins

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels, bilan et comptes de fonctionnement, de la commune de Prangins pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1998.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Municipalité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

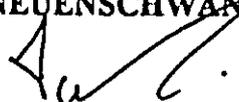
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi. Nous tenons à remercier Monsieur Saugy, boursier, qui nous a assisté lors de notre révision.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Chavannes-des-Bois, le 5 mai 1999

Fiduciaire NEUENSCHWANDER SA

  
Fritz NEUENSCHWANDER,  
réviseur responsable

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires





FIDUCIAIRE HELLER S.A. - NYON

**COMMUNE DE PRANGINS**

---

# RAPPORT

*sur les comptes de l'exercice 1998*

**N° 208-1999**  
**RR/vg**

*Le 30 avril 1999*

# COMMUNE DE PRANGINS

---

## RAPPORT

### sur les comptes de l'exercice 1998

---

*Dans le cadre de notre prestations telles que définies par contrat du 7 septembre 1998, nous vous donnons ci-après un rapport explicatif sur les comptes de l'exercice 1998.*

*Pour compléter notre rapport, nous faisons l'analyse des comptes aux chapitres suivants :*

**I. Bilan au 31 décembre 1998**

**II. Compte de fonctionnement de l'exercice 1998**

*Nyon, le 30 avril 1999*

**FIDUCIAIRE HELLER S.A.**  
**Un Administrateur**



**R. RAMSEYER**

**Annexes :** *Bilans comparés au 31 décembre 1998 et 1997*  
*Calcul de la marge brute d'autofinancement (cash-flow), source et utilisation des fonds*  
*Liste des biens immobiliers de la Commune*

## I. BILAN AU 31 DECEMBRE 1998

Nous nous sommes tout d'abord assurés que le bilan au 31 décembre 1997, tel qu'il a été approuvé par le Conseil Communal a bien été reporté à compte nouveau à la date du 1er janvier 1998.

Nous avons également constaté que le bilan au 31 décembre 1998, reproduit en annexe du présent rapport, ressort bien des fiches du Grand Livre régulièrement tenu.

### ACTIF

	1998 / Fr.	1997 / Fr.
<u>Caisse</u>	<b>41'645.75</b>	<b>14'806.90</b>
Soit :		
Caisse bourse	10'448.60	
Fonds caisse réception	200.00	
Fonds caisse contrôle habitants et police	200.00	
Caisse corps sapeurs-pompiers	-612.15	
Caisse commission scolaire (1)	30'657.50	
Caisse bibliothèque (2)	751.80	
	<hr/>	
Comme ci-dessus	<b>41'645.75</b>	
(1) La caisse "Commission scolaire" est constituée en réalité de :		
a) CCP N°12-11350-2	24'316.45	
b) CEN livret 22.522/03	6'341.05	
	<hr/>	
	<b>30'657.50</b>	
(2) La caisse "bibliothèque" correspond en réalité à un compte BCV N° 965.26.52		
<u>Compte de chèques postaux</u>	<b>83'031.01</b>	<b>456'908.06</b>
Solde conforme à l'état de compte délivré par l'office en date du 31 décembre 1998.		

Banques

1998 / Fr.

1997 / Fr.

-832'687.64

3'283'001.77

a) BCV 672.59.70

-994'168.25

*Solde conforme au relevé bancaire  
en date du 31 décembre 1998*

Nominal : Fr. 1'500'000.--

Intérêts débiteurs au 31.12.98 : 4 1/4%

b) UBS 593.702.B1N

-33'363.14

*Solde conforme au relevé bancaire  
en date du 31 décembre 1998.*

Nominal : Fr. 1 000 000.--

Intérêts débiteurs au 31.12.98 : 4%

c) LA POSTE, fonds Postsoleil 1

194'843.75

Soit :

1'936,624 parts achetées le 9/4/98. Cours : 102.25

198'019.80

Cours au 31.12.98 :

100.61

194'843.75

Moins- value

3'176.05

Comme ci-dessus

-832'687.64

	1998 / Fr.	1997 / Fr.
<b><u>Débiteurs divers</u></b>	<b>217'555.95</b>	<b>677'248.78</b>
<i>Soit principalement :</i>		
- Taxes de raccordement eau / égouts	137'917.50	
- VAUD : subventions diverses à recevoir	28'295.05	
- Divers débiteurs courants	15'507.95	
- COMMUNES VD : participation des communes aux frais de recours au T.F.	14'374.10	
- Nyon : rétrocession s/publ. et abt bus BNP	10'801.35	
- ECA : subventions à recevoir	6'441.00	
- AVS : contribution aux frais d'agence	4'219.00	
<u>Comme ci-dessus</u>	<u>217'555.95</u>	
<i>A ce jour, ces mêmes débiteurs restaient encore devoir Fr. 114'512.10 (Principalement des taxes de raccordement)</i>		
<b><u>Prévoyance sociale : avances</u></b>	<b>0.00</b>	<b>2'772.00</b>
<b><u>Débiteurs service du feu</u></b>	<b>605.00</b>	<b>0.00</b>
<i>Taxes non pompier à encaisser</i>		
<b><u>SI NYON (épuration)</u></b>	<b>90'197.05</b>	<b>0.00</b>
<i>Taxes facturées et encaissées par les SI de Nyon, à recevoir.</i>		
<b><u>C/c Régie Immeuble Bénex 6A</u></b>	<b>34'728.55</b>	<b>0.00</b>
<i>Solde en faveur de la commune selon décompte de la Régie Fritsch &amp; Locatelli SA.</i>		

			1998 / Fr.	1997 / Fr.
<b><u>Recettes de l'Etat</u></b>			<b>4'364'490.70</b>	<b>5'511'244.75</b>
	<u>s/ relevés mars 1999</u>	<u>acptes reçus en 1999</u>		
		<u>Valeur au 31.12.1998</u>		
P. Morales	-136'955.20	0.00		
P. Physiques	2'014'445.90	2'487'000.00		
	1'877'490.70	2'487'000.00	4'364'490.70	
 <b><u>Débiteurs Port Abériaux</u></b>			<b>1'922.35</b>	<b>0.00</b>
Soit un débiteur aux poursuites.				
 <b><u>Impôt anticipé</u></b>			<b>19'583.88</b>	<b>36'775.38</b>
Soit l'impôt prélevé en 1998 sur les rendements de capitaux soumis (Fr. 55'954.02). La demande en récupération a été faite le 19 janvier 1999.				
 <b><u>Débiteurs loyers</u></b>			<b>-7'176.00</b>	<b>-2'230.00</b>
	Soit :			
	loyers versés d'avance	-11'630.00		
	loyers dus	4'454.00		
	<u>Comme ci-dessus</u>	<u>-7'176.00</u>		
 <b><u>TVA préalable</u></b>			<b>0.00</b>	<b>1'937.21</b>
Voir "compte-courant AFC-TVA" au passif				

**Placements patrimoine financier  
(terrains & bâtiments)**

1998 / Fr.	1997 / Fr.
13'646'781.60	13'692'444.60

**Terrains & bâtiments** 1'235'111.00

Sans changement.

**La Barcarolle** 4'774'365.75

Sans changement.

**Amélioration Port des Abériaux** 4'086'538.40

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	4'592'880.40	0.00	4'592'880.40
Partic.assurance	-26'560.00	0.00	-26'560.00
Amortissement	-434'119.00	-45'663.00	-479'782.00
<b><u>Comme ci-dessus</u></b>			<b><u>4'086'538.40</u></b>

**Immeuble locatif** 3'550'766.45

Sans changement.

**TOTAL** 13'646'781.60

Actifs transitoires

Avance sur commande à un fournisseur.

1998 / Fr.

1997 / Fr.

5'000.00

0.00

Investissements patrimoine administratif

17'306'638.67

10'843'285.60

Equipement Sur La Croix (Z.I.)

371'549.25

Au 1.01.98      exercice 1998      aleur 31.12.98

Investissement      278'710.90      92'838.35      371'549.25

Crédit demandé : Fr. 465'000.-

Amortissement : 30 ans

Elargissement ch. de la Redoute

521'227.75

Au 1.01.98      exercice 1998      aleur 31.12.98

Investissement      7'727.15      513'500.60      521'227.75

Crédit demandé : Fr. 657 500.-

Amortissement : 30 ans

Elargissement chemin de la Redoute II

93'889.05

Soit l'investissement 1998.

Crédit demandé : Fr. 775'880.-

Amortissement : 30 ans

1998 / Fr

1997 / Fr.

Réfections route de Benex / Benex-dessus 2'251'286.35

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	2'124'433.00	296'253.35	2'420'686.35
Participations	-86'395.00	-83'005.00	<u>-169'400.00</u>
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>2'251'286.35</u>

Crédit demandé : Fr. 2 580 000.--

Amortissement : 30 ans

Rénovation STEP Abériaux 2'192'788.95

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	2'327'263.75	226'148.20	2'553'411.95
Subventions	-191'067.00	-169'556.00	<u>-360'623.00</u>
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>2'192'788.95</u>

Crédit demandé : Fr. 2 295 000.--

Amortissement : par prélèvement sur les réserves financements  
spéciaux "épuration"

Parking des Abériaux 2'217'153.75

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	2'195'992.80	264'160.95	2'460'153.75
Participations	* -243'000.00	0.00	<u>-243'000.00</u>
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>2'217'153.75</u>

\* Participation de la Confédération à l'abaissement du parking.

Crédit demandé : Fr. 2 770 000.--

Amortissement : 20 ans

1998 / Fr.

1997 / Fr.

Numérisation plan cadastral 293'086.10

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	140'637.00	152'449.10	293'086.10

Crédit demandé : Fr. 260 000.--

Amortissement : 10 ans

Bâtiment & construction à amortir 1.00

Sans changement.

Construction Collège + PC + parking 2'150'000.00

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	8'950'586.50	0.00	8'950'586.50
Subsides	-1'711'602.00	0.00	-1'711'602.00
Amortissement	-616'664.50	-350'000.00	-966'664.50
Prélèvt s/fds réserve abris PC	-4'122'320.00	0.00	<u>-4'122'320.00</u>

Comme ci-dessus 2'150'000.00

Crédit demandé : Fr. 9 318 000.--

Amortissement : 30 ans

1998 / Fr.

1997 / Fr.

Travaux transformation "La Place" 1'250'000.00

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	6'283'887.80	0.00	6'283'887.80
Prélèvt s/fds réserve "La Place"	-4'400'144.10	0.00	-4'400'144.10
Amortissement	-383'743.70	-250'000.00	<u>-633'743.70</u>
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>1'250'000.00</u>

Crédit demandé : Fr. 6 170 000.--

Amortissement : 30 ans

Avant projet complexe "Les Morettes" 0.00

L'investissement 1996 de Frs. 21'090.- a été amorti en totalité.

Crédit demande : Fr. 220 000.--

Amortissement : 30 ans

Complexe des Morettes 5'895'230.32

	<u>Au 1.01.98</u>	<u>exercice 1998</u>	<u>aleur 31.12.98</u>
Investissement	267'890.00	5'890'340.32	6'158'230.32
Subside		-263'000.00	<u>-263'000.00</u>
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>5'895'230.32</u>

Réfection Immeuble Fischer 70'424.15

Soit l'investissement 1998.

Crédit demande : Fr. 1'015'000.-

Amortissement : 30 ans

Etude réfection immeuble "Fischer" 0.00

Le coût, de Frs. 7'384.- a été entièrement amorti.

Réseau d'eau 1.00

Sans changement.

Mobilier, machines, véhicules 1.00

Sans changement.

Total 17'306'638.67

Titres patrimoine administratif

1998 / Fr.

1997 / Fr.

190'661.00

185'660.00

<u>Désignation</u>	<u>Valeur au 31.12.1998</u>	<u>Valeur au bilan</u>
1144 act. nom SEIC Fr. 125.--	0.00	143'000.00
42 act. privil. Nyon-St-Cergue Morez Fr. 250.--	0.00	1'050.00
10 act. SAPAN SA Fr.250.--	0.00	10.00
46 act. CVE Fr. 500.--	0.00	23'000.00
Fr.8 700.-- Logacop, Lausanne	0.00	1.00
181 act. nom SADEC SA Fr. 100.--	0.00	18'100.00
Fr. 500.-- Bureau Vaud. Adresses	0.00	500.00
1 part sociale Frs. 5'000.- nominal Polenyon	0.00	5'000.00
	<u>0.00</u>	<u>190'661.00</u>

		1998 / Fr.	1997 / Fr.
<u>Frais d'émission à amortir</u>		381'320.65	371'323.00
<u>Frais d'émission (Sie 52) auprès de la Centrale d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)</u>	0.00		
Frais de l'emprunt de Fr. 2 000 000.--	53'400.00		
J. amortissements 1990 à 1997	-46'940.00		
J. amortissement 1998	<u>-6'460.00</u>		
<u>Comme ci-dessus</u>	0.00		
<u>Frais d'émission (Sie 54) auprès de la Centrale d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)</u>	13'976.65		
Frais de l'emprunt de Fr. 3 000 000.--	60'300.00		
J. amortissements 1991 à 1997	-40'537.00		
J. amortissement 1998	<u>-5'786.35</u>		
<u>Reste à amortir</u>	13'976.65		
<u>Frais d'émission (Sie 77) auprès de la Centrale d'Emission des Communes Suisses (amort en 9 ans)</u>	192'000.00		
Frais de l'emprunt de Fr. 7 000 000.--	220'500.00		
J. amortissement 1997	-4'000.00		
J. amortissement 1998	<u>-24'500.00</u>		
<u>Reste à amortir</u>	192'000.00		
<u>Frais d'émission (Sie 78) auprès de la Centrale d'Emission des Communes Suisses (amort en 11 ans)</u>	116'818.20		
Frais de l'emprunt de Fr. 4 000 000.--	129'600.00		
J. amortissement 1997	-1'000.00		
J. amortissement 1998	<u>-11'781.80</u>		
<u>Reste à amortir</u>	116'818.20		

		1998 / Fr.	1997 / Fr.
<u>Frais d'émission (Sie 81) auprès de la Centrale d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)</u>	58'525.80		
Frais de l'emprunt de Fr. 2 000 000.-	59'200.00		
J. amortissement 1998	<u>-674.20</u>		
<u>Reste à amortir</u>	<u>58'525.80</u>		
<u>Total</u>	<u>381'320.65</u>		
<u>Avances aux financements spéciaux</u>		0.00	399'778.40
<u>Epuration, canalisations</u>			
Avances au 1.01.98	399'778.40		
Transfert à Fonds de réserve "Epuration-Step"	<u>-399'778.40</u>		
<u>Solde au 31.12.98</u>	<u>0.00</u>		
<u>Renseignements complémentaires</u>			
Bâtiments : valeur ECA	Fr. 40'674'999.00		
Mobilier : Valeur ECA	Fr. 4'509'000.00		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>35'544'298.52</b>	<b>35'474'956.46</b>

PASSIF

Créanciers

Soit les créanciers ordinaires. A la date de notre contrôle,  
tout était payé.

Aures créanciers

a) AVS : décompte définitif des cotisations	-2'634.65
b) LAA : décompte définitif des cotisations	-96.60
c) EIDM : Solde participation aux frais	15'383.50
d) CRIO : décompte définitif	-387.40
e) TVA : décompte dû	16'156.35

Comme ci-dessus 28'421.20

C/c plan quartier les Mélèzes

La commune gère en lieu et place des parties concernées  
les mouvements financiers concernant le plan de quartier.

C/c créanciers loto

Solde des cartons de loto en stock au 31.12.98.

TVA due (transitoire)

	1998 / Fr.	1997 / Fr.
<u>Créanciers</u>	572'231.65	1'002'977.56
<u>Aures créanciers</u>	28'421.20	0.00
<u>C/c plan quartier les Mélèzes</u>	42'918.20	95'493.11
<u>C/c créanciers loto</u>	-7'239.90	-1'946.85
<u>TVA due (transitoire)</u>	117.35	0.00

		1998 / Fr.	1997 / Fr.
<b><u>Emprunts à moyen et long terme</u></b>		23'850'000.00	23'870'000.00
Voir tableau page suivante.			
<b><u>Passifs transitoires</u></b>		171'863.15	186'175.00
Intérêts courus sur emprunts.	170'736.15		
Locations payées d'avance	<u>1'127.00</u>		
<b><u>Comme ci-dessus</u></b>	<b>171'863.15</b>		
<b><u>Réserves</u></b>		10'188'803.69	9'627'380.29
Voir tableau page suivante.			
<b><u>Capital</u></b>		697'183.18	694'877.35
Capital au 1er janvier 1998	694'877.35		
Excédent net des recettes	<u>2'305.83</u>		
<b><u>Capital au 31 décembre 1998</u></b>	<b>697'183.18</b>		
<b><u>TOTAL PASSIF</u></b>		<b>35'544'298.52</b>	<b>35'474'956.46</b>

## II. COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 1998

*Nous reproduisons à la page suivante la synthèse du compte de fonctionnement édité par le système informatique de la commune.*

### COMMENTAIRES

*Les comptes sont bien tenus et n'appellent aucun commentaire, hormis ceux figurant dans le corps de notre rapport. Nous remercions Monsieur H.-R. KAPPELER, Syndic et Monsieur D. SAUGY, Boursier pour leur aide précieuse et leur amabilité.*

## COMMUNE DE PRANGINS

Bilans aux 31 décembre 1998 & 31 décembre 1997

ACTIFS	1998		1997	
	Fr.	%	Fr.	%
Caisse	41'645.75	0.12	14'806.90	0.04
CCP	83'031.01	0.23	456'908.06	1.29
Banques	-832'687.64	-2.34	3'283'001.77	9.25
<b>Disponible</b>	<b>-708'010.88</b>	<b>-1.99</b>	<b>3'754'716.73</b>	<b>10.58</b>
Débiteurs	357'416.78	1.01	716'503.38	2.02
Recette de l'Etat	4'364'490.70	12.28	5'511'244.75	15.54
<b>Débiteurs</b>	<b>4'721'907.48</b>	<b>13.28</b>	<b>6'227'748.13</b>	<b>17.56</b>
Actifs transitoires	5'000.00	0.01		
Actifs d'exploitation	5'000.00	0.01		
Patrimoine financier	13'646'781.60	38.39	13'692'444.60	38.60
Patrimoine administratif	17'306'638.67	48.69	10'843'285.60	30.57
<b>Investissements</b>	<b>30'953'420.27</b>	<b>87.08</b>	<b>24'535'730.20</b>	<b>69.16</b>
Titres	190'661.00	0.54	185'660.00	0.52
Capitaux de dotation	190'661.00	0.54	185'660.00	0.52
Autres dépenses à amortir	381'320.65	1.07	371'323.00	1.05
Avances aux financements spéciaux			399'778.40	1.13
<b>Autres actifs</b>	<b>381'320.65</b>	<b>1.07</b>	<b>771'101.40</b>	<b>2.17</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>35'544'298.52</b>	<b>100.00</b>	<b>35'474'956.46</b>	<b>100.00</b>

PASSIFS	1998		1997	
	Fr.	%	Fr.	%
Créanciers et passifs transitoires	808'311.65	2.27	1'282'698.82	3.62
<b>Exigible à court terme</b>	<b>808'311.65</b>	<b>2.27</b>	<b>1'282'698.82</b>	<b>3.62</b>
Emprunts	23'850'000.00	67.10	23'870'000.00	67.29
<b>Exigible à long terme</b>	<b>23'850'000.00</b>	<b>67.10</b>	<b>23'870'000.00</b>	<b>67.29</b>
Fonds de réserve	10'188'803.69	28.67	9'627'380.29	27.14
Capital	697'183.18	1.96	694'877.35	1.96
<b>Fonds propres</b>	<b>10'885'986.87</b>	<b>30.63</b>	<b>10'322'257.64</b>	<b>29.10</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>35'544'298.52</b>	<b>100.00</b>	<b>35'474'956.46</b>	<b>100.00</b>

## FONDS DE RESERVES

<i>Réserves</i>	<i>Valeur au 1.01.98</i>	<i>Attribution 1998</i>	<i>Prélèvement 1998</i>	<i>Valeur au 31.12.98</i>
<u><i>a) Financements spéciaux</i></u>				
<i>Station épuration</i>	1'239'342.33	311'388.39	399'778.40	1'150'952.32
<i>Service du feu</i>	617'281.57	28'851.46	0.00	646'133.03
<i>Service des eaux</i>	404'677.39		4'128.90	400'548.49
<i>Port des Abériaux</i>	33'759.40	40'749.80	0.00	74'509.20
	2'295'060.69	380'989.65	403'907.30	2'272'143.04
<u><i>b) Fonds divers</i></u>				
<i>Futurs abris PC</i>	52'650.00	26'400.00	8'400.00	70'650.00
<i>Ouvrages importants</i>	5'500'000.00	560'000.00		6'060'000.00
<i>Réfect. Rte Benex/Benex dessus</i>	122'070.00			122'070.00
<i>Création parking Abériaux</i>	1'448'053.60			1'448'053.60
<i>Numérisation cadastre</i>	104'000.00			104'000.00
<i>Personnel communal</i>	105'546.00			105'546.00
<i>Commission scolaire</i>		6'341.05		6'341.05
	7'332'319.60	592'741.05	8'400.00	7'916'660.65
<b>TOTAUX</b>	<b>9'627'380.29</b>	<b>973'730.70</b>	<b>412'307.30</b>	<b>10'188'803.69</b>

**5. RESUME DU BOUCLEMENT**

**6. DETERMINATIONS**

**7. TABLEAU DES COMPTES COMPARES**

**8. TABLEAU RESUME DES ECARTS BUDGETAIRES**

**9. COMPARAISON DES EXERCICES**

**10. COMMENTAIRES & ANALYSES**

**11. CONCLUSIONS**

5. RESUME DU RESULTAT, DES AMORTISSEMENTS ORDINAIRES, EXTRAORDINAIRES ET DES ATTRIBUTIONS.

	Charges	Revenus
Total des revenus		12'510'119.69
Total des charges	11'319'339.86	

Résultat avant amortissements ordinaires, extraordinaires et attributions	1'190'779.83
---	--------------

Amortissements ordinaires (230.3312)

Collège, PC et parking	319'520.00
Transformation bâtiment de la Place	221'333.00
Avant-Projet Les Morettes	7'350.00
Etude réfection maison Fischer	3'200.00
Total	551'403.00

Résultat après amortissements ordinaires et avant amortissements extraordinaires et attributions	639'376.83
--	------------

Amortissements extraordinaires (230.3321)

Collège, PC et parking	30'480.00
Transformation bâtiment de la Place	28'667.00
Avant-Projet Les Morettes	13'740.00
Etude réfection maison Fischer	4'184.00
Total	77'071.00

Attributions aux fonds de réserve (230.3803)

Ouvrages importants	560'000.00
---------------------	------------

Résultat après amortissements ordinaires, extraordinaires et attributions (excédent de revenus)	2'305.83
---	----------

6. DETERMINATIONS

6.1. Marge brute d'autofinancement

Excédent de recettes		2'305.83
<u>Amortissements :</u>		
Terrains & batiments	674'137.00	
Machines, mobilier, véhicules, créances	-	
Frais activés des emprunts à la CECS	49'202.35	723'339.35
<u>Attributions :</u>		
Fonds de renouvellement		564'128.90

Marge intermédiaire	1'289'774.08
---------------------	--------------

<u>Financements spéciaux :</u>		
Attributions	380'989.65	
Prélèvements	(8'400.00)	372'589.65

Marge brute d'autofinancement	1'662'363.73
-------------------------------	--------------

6.2. Sources et emplois de fonds

	sources	emplois
Marge brute d'autofinancement	1'662'363.73	
Subventions	515'561.00	
Dispenses d'abri PC	26'400.00	
Diminution des liquidités	4'462'727.61	
Diminution des débiteurs/transitoires	1'500'840.65	
Diminution des exigibles à court terme		474'387.17
Diminution des exigibles à long terme		20'000.00
Frais emprunts à la CECS		59'200.00
Investissements titres		5'000.00
Investissements		7'609'305.82
	8'167'892.99	8'167'892.99

7. TABLEAU DES COMPTES (avec pourcentage)

	COMPTES 1998 (en frs.)		COMPTES 1998 (en %)		BUDGET 1998 (en frs.)		BUDGET 1998 (en %)		COMPTES 1997 (en frs.)		COMPTES 1997 (en %)	
	Charges	Produits	Ch.	Prod.	Charges	Produits	Ch.	Prod.	Charges	Produits	Ch.	Prod.
Dicastères												
Administration générale	903'231.01	31'532.50	7.22%	0.25%	960'100.00	76'400.00	7.64%	0.63%	975'934.20	123'489.30	6.75%	0.85%
Finances	2'627'697.38	10'506'826.19	21.01%	83.99%	2'454'944.00	10'444'671.00	19.55%	85.67%	5'712'847.75	12'212'270.86	39.52%	84.45%
Domaines & Bâtiments	950'144.36	548'548.70	7.60%	4.38%	990'800.00	539'700.00	7.89%	4.43%	977'778.51	674'345.95	6.76%	4.66%
Travaux	2'269'384.06	1'029'963.65	18.14%	8.23%	2'093'200.00	799'200.00	16.67%	6.56%	1'921'866.94	912'926.35	13.29%	6.31%
Instruction publique & Cultes	2'428'161.76	83'623.60	19.41%	0.67%	2'541'560.00	65'000.00	20.24%	0.53%	2'403'208.25	83'255.95	16.62%	0.58%
Police	460'377.47	171'180.95	3.68%	1.37%	469'850.00	147'000.00	3.74%	1.21%	450'687.19	163'397.05	3.12%	1.13%
Sécurité sociale	2'868'817.82	1'348.00	22.94%	0.01%	3'048'508.00		24.27%	0.00%	1'862'211.25		12.88%	0.00%
Services Industriels		137'096.10	0.00%	1.10%		120'000.00	0.00%	0.98%	151'998.88	290'786.98	1.05%	2.01%
Totaux	12'507'813.86	12'510'119.69	100.00%	100.00%	12'558'962.00	12'191'971.00	100.00%	100.00%	14'456'532.97	14'460'472.44	100.00%	100.00%
Excédent de charges					366'991.00							
Excédent de revenus		2'305.83								3'939.47		

8. COMPARAISON DES ECARTS PAR CHAPITRE

	COMPTES 1998		BUDGET 1998		ECART BUDGET/COMPTES		COMPTES 1997		ECART COMPTES 1997-1998	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Dicastères										
Administration générale	903'231.01	31'532.50	960'100.00	76'400.00	(56'868.99)	(44'867.50)	975'934.20	123'489.30	(72'703.19)	(91'956.80)
Finances	2'627'697.38	10'506'826.19	2'454'944.00	10'444'671.00	172'753.38	62'155.19	5'712'847.75	12'212'270.86	(3'085'150.37)	(1'705'444.67)
Domaines & Bâtiments	950'144.36	548'548.70	990'800.00	539'700.00	(40'655.64)	8'048.70	977'778.51	674'345.95	(27'634.15)	(125'797.25)
Travaux	2'269'384.06	1'029'963.65	2'093'200.00	799'200.00	176'184.06	230'763.65	1'921'866.94	912'926.35	347'517.12	117'037.30
Instruction publique & Cultes	2'428'161.76	83'623.60	2'541'560.00	65'000.00	(113'398.24)	18'623.60	2'403'208.25	83'255.95	24'953.51	367.65
Police	460'377.47	171'180.95	469'850.00	147'000.00	(9'472.53)	24'180.95	450'687.19	163'397.05	9'690.28	7'783.90
Sécurité sociale	2'868'817.82	1'348.00	3'048'508.00		(179'690.18)	1'348.00	1'862'211.25		1'006'606.57	1'348.00
Services Industriels		137'096.10		120'000.00	0.00	17'096.10	151'998.88	290'786.98	(151'998.88)	(153'690.88)
Totaux	12'507'813.86	12'510'119.69	12'558'962.00	12'191'971.00	(51'148.14)	318'148.69	14'456'532.97	14'460'472.44	(1'948'719.11)	(1'950'352.75)
Excédent de charges			366'991.00		(369'296.83)					
Excédent de revenus		2'305.83					3'939.47			(1'633.64)

## 8.1. COMMENTAIRES

### 8.1.1. Revenus

Le total des revenus 1998 est supérieur de fr. 318'148.69 au budget. Par contre, par rapport aux comptes 1997, ces revenus ont diminué de fr. 1'950'352.75.

La diminution de revenus entre les deux exercices est principalement due aux différences des recettes d'impôts (cf.10.1).

### 8.1.2. Charges

Le total des charges 1998 est inférieur de fr. 51'148.14 au budget. Par contre, par rapport aux comptes 1997, ces charges ont diminué de fr. 1'948'719.11 et ceci malgré l'augmentation de plus d'un million du poste sécurité sociale.

La diminution du poste finance est essentiellement due à la réduction des amortissements extraordinaires & des attributions aux fonds de réserve.

### 8.1.3. Résultat

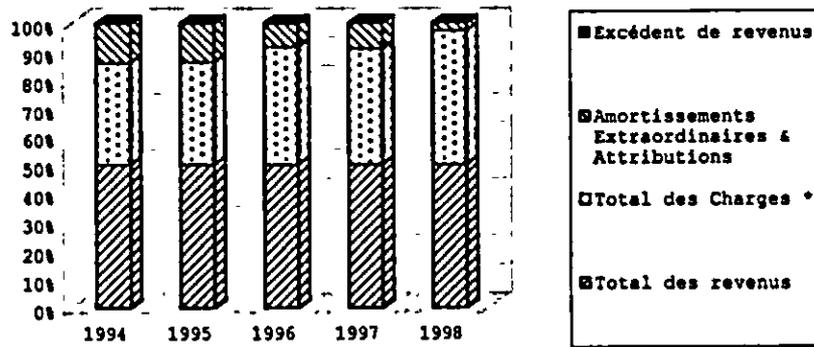
Malgré les points ci-dessus l'exercice 1998 se solde par un excédent de revenus avant amortissements ordinaires, extraordinaires et attributions de fr. 1'190'779.83 comparé à fr. 3'428'537.- en 1997.

Le résultat final après fr. 1'188'474.- d'amortissements et d'attributions (551'403.- + 77'071.- + 560'000.-) s'élève à fr.2'305.83, soit fr. 369'296.83 de plus que le budget qui prévoyait un excédent de charges de fr. 366'991.-.

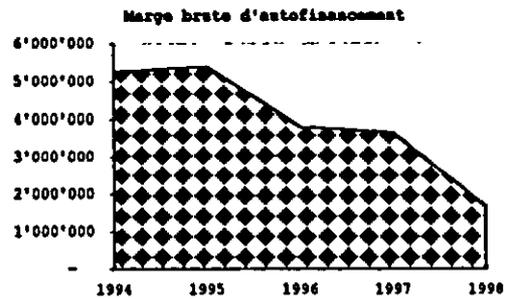
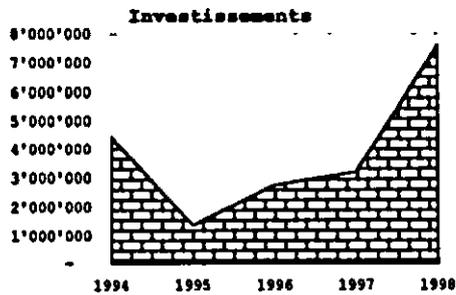
9. COMPARAISONS DES EXERCICES

	1994	1995	1996	1997	1998
Total des revenus	15'233'253	15'192'571	13'978'808	14'460'472	12'510'119
Total des Charges *	11'009'679	11'045'171	11'657'522	11'851'558	11'870'742
Amortissements Extraordinaires & Attributions	4'201'319	4'104'182	2'281'055	2'604'975	637'071
Excédent de revenus	22'255	43'218	40'231	3'939	2'306

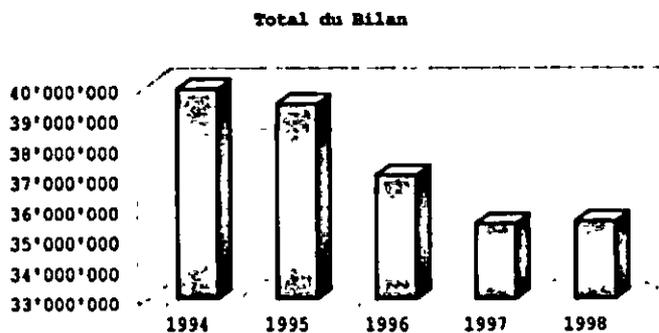
\* ) Y compris les amortissements ordinaires



	1994	1995	1996	1997	1998
Investissements	4'466'321	1'402'840	2'776'562	3'226'613	7'609'305
Marge brute d'autofinancement)	5'274'082	5'412'654	3'808'766	3'659'450	1'662'363



	1994	1995	1996	1997	1998
Total du Bilan	39'902'059	39'396'672	37'072'646	35'474'956	35'544'298



## 9.1 COMMENTAIRES

### Investissements

En 1998 le montant total des investissements s'élève à fr. 7'609'305.- soit fr. 4'382'692.- de plus qu'en 1997. Le montant 1998 se répartit comme suit :

Les Morettes	77.50%
Routes	18.50%
Step	3.00%
Maison Fischer	1.00%
<hr/>	
Total	100.00%

Aucun emprunt à long terme n'a été contracté pour la réalisation de ces investissements, ils ont été financés par une utilisation plus rationnelle des liquidités et des limites de crédit en compte courant.

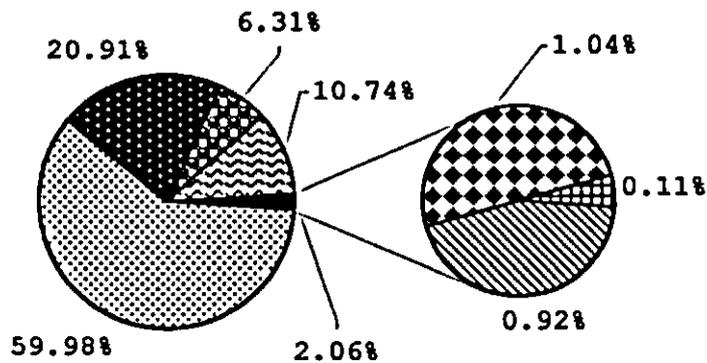
### Marge brute d'autofinancement

La diminution de la marge brute d'autofinancement de fr. 1'997'087 est due à la variation des revenus et charges (hors amortissements & attributions).

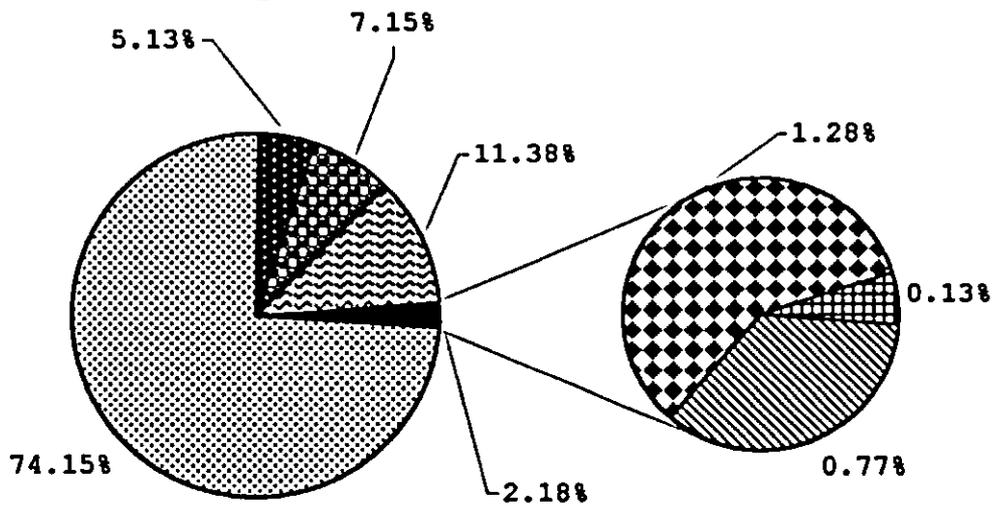
10.1. IMPÔTS

	1997		1998	
Personnes physiques	6'939'903.80	59.98%	7'370'677.00	74.15%
A la source	106'385.70	0.92%	76'375.45	0.77%
Spécial étrangers	120'064.60	1.04%	127'636.25	1.28%
Personnes morales	2'419'213.35	20.91%	510'392.00	5.13%
Foncier	729'619.40	6.31%	710'635.55	7.15%
Aléatoires	1'242'616.75	10.74%	1'131'705.45	11.38%
Sur les chiens	12'360.00	0.11%	13'170.00	0.13%
	<b>11'570'163.60</b>	<b>100.00%</b>	<b>9'940'591.70</b>	<b>100.00%</b>

Composition des impôts 1997



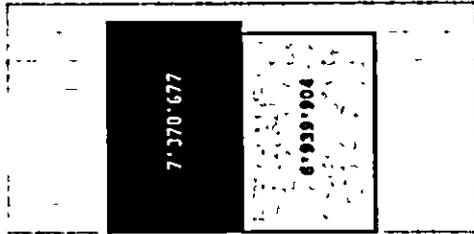
Composition des impôts 1998



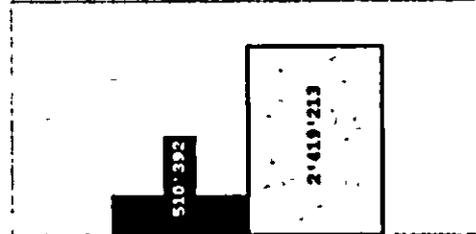
10.1. IMPOTS (suite)

Comparaison 1998 - 1997

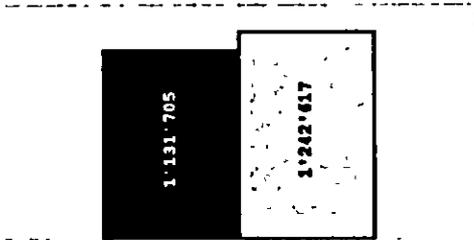
1998
1997



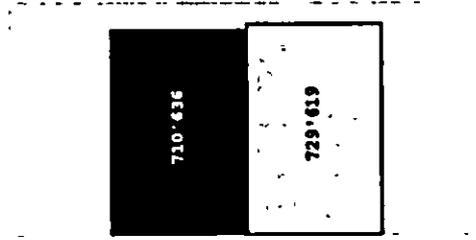
Personnes physiques



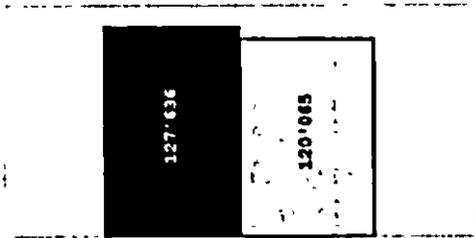
Personnes morales



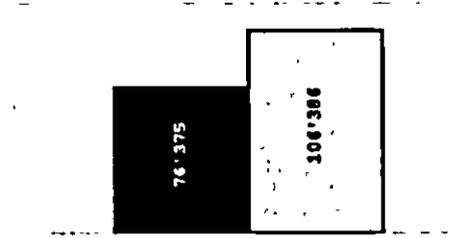
Aléatoires



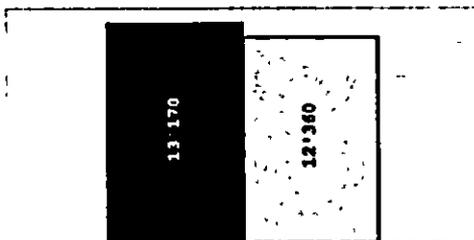
Foncier



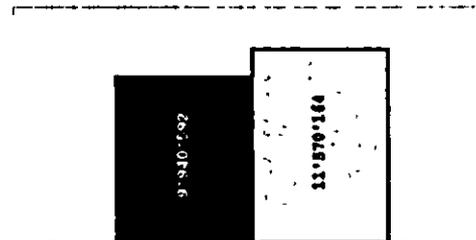
Spécial étrangers



A la source



Sur les chiens



Total

### 10.1.1. COMMENTAIRES

Le montant total des impôts représente 79.46% des revenus.

#### Personnes Physiques

Le poste personnes physiques enregistre une augmentation de fr. 430'774.- (6,2%). Notre commune compte 1'827 contribuables dont 459 (25.12%) n'ont pas de revenu imposable. La différence, soit 1368 contribuables totalisent fr.110'816'400.- de revenus soit fr. 81'006.15 en moyenne. Par contre, l'ensemble de la fortune imposable soit fr. 493'813'000.- est répartie entre la totalité des contribuables (1827) et donne, quant à elle, une moyenne de fr. 270'286.25.

#### Personnes Morales

Le poste personnes morales enregistre une diminution de fr. 1'908'821.- (78,9%) car les acomptes perçus en trop lors des exercices 1995 et 1996 ont été déduits des revenus 1998.

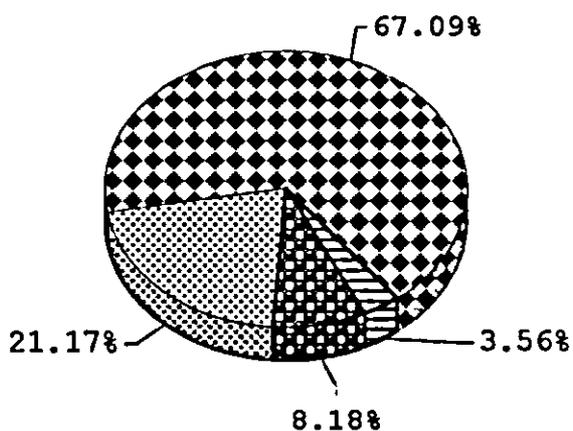
L'ensemble des autres postes enregistre une faible diminution (fr. 151'523.-).

Le montant total des impôts 1998 a diminué de fr. 1'629'572.- (14,08%) pour atteindre 9'940'591.70.

10.2. EMPRUNT A LONG TERME

Caisse intercommunale de pensions	850'000.00	4.000%
Centrale d'émission des Communes Suisses	3'000'000.00	6.500%
Centrale d'émission des Communes Suisses	7'000'000.00	3.750%
Centrale d'émission des Communes Suisses	4'000'000.00	4.000%
Centrale d'émission des Communes Suisses	2'000'000.00	3.250%
La Vaudoise Assurances	550'000.00	7.250%
La Vaudoise Assurances	1'500'000.00	3.750%
La Vaudoise Assurances	3'000'000.00	3.500%
Union de Banques Suisses	1'950'000.00	4.750%
	23'850'000.00	4.236%

Répartition des emprunts



- ▣ Centrale d'émission des Communes Suisses
- ▣ Caisse intercommunale de pensions
- ▣ Union de Banques Suisses
- ▣ La Vaudoise Assurances

### 10.2.1. COMMENTAIRES

Long terme

Suite à l'amortissement ordinaire de fr. 20'000.- le montant total des emprunts à long terme s'élève au 31.12.98 à

Fr. 23'850'000.-

Le taux d'intérêt moyen sur l'ensemble de ces emprunts est de 4.236% comparé à 5.060% l'an passé soit 0.824% de moins ceci suite à des réductions de taux lors du renouvellement des emprunts échus en 1998.

Cette réduction représente fr. 196'524.- d'économie pour l'année à venir

Court terme

L'ensemble des engagements à court terme (compte-courant) auprès des banques atteint un montant de

Fr. 1'027'531.-

Le total des dettes (long et court terme) s'élève à :

Fr. 24'877'531.-

L'endettement par habitant (2'809) se monte à :

fr. 8'856.40.- par rapport à fr. 24'877'531.-

fr. 8'490.60.- par rapport à fr. 23'850'000.-

Notre politique :

- Négocier les meilleures conditions lors de renouvellement
- Diversifier les créanciers
- Réduire tant que possible les engagements à long terme
- Utiliser au maximum des financements à court terme

### **10.3. POLITIQUE SUIVIE**

En 1998 nous avons suivi notre ligne de conduite soit :

- Investir selon le plan d'investissement formulé.
- Optimiser la gestion
- Contrôle efficace du budget à travers l'imputation des dépenses

### **10.4. APPRECIATION GLOBALE**

A travers ces chiffres, tableaux, analyses et commentaires, on constate que le résultat final 1998 ne varie que sensiblement. Malgré les charges imputées à la commune, notamment la facture sociale, la forte augmentation des investissements, ainsi que la réduction des revenus, la situation financière reste saine.

Si nous devions assister à une stagnation des revenus additionnée à une hausse des charges imposées par l'Etat (péréquation financière) la politique financière de la commune serait à revoir.

## 11. CONCLUSIONS

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle par la Fiduciaire Neuenschwander S.A., à Chavannes-des-Bois. De plus la Fiduciaire Heller S.A., à Nyon a établi un rapport explicatif sur les comptes. Ces deux rapports sont à disposition de la Commission de gestion.

Par conséquent, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis N° 11/99 concernant le rapport de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes de l'année 1998,

lu le rapport de la Commission de gestion

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### DÉCIDE :

1/ Il est donné décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 1998

2/ Les comptes de la Bourse communale de Prangins pour l'exercice 1998 sont acceptés tels que présentés.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 17 mai 1999 pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic



H.-R. Kappeler

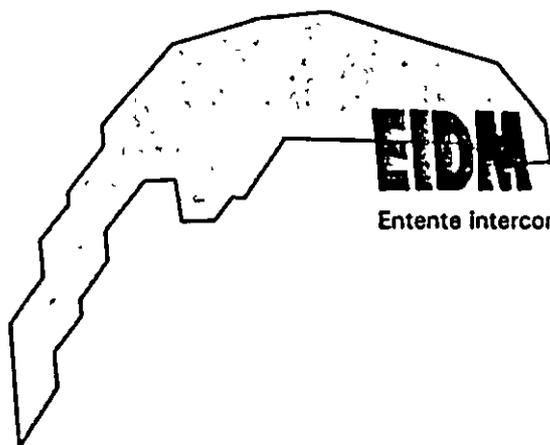


La secrétaire adj.



N. Pichon

**12. ANNEXES**



Entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration

ANNEE 1998

BILAN

COMPTE D'EXPLOITATION

TABLEAU DE REPARTITION

Tannay, le 30 mars 1999

**E.I.D.M. - REPARTITION DES FRAIS - COMPTES 1998**

<b>STEP</b>	<b>Coefficient heures</b>	<b>Répartition</b>	<b>T.V.A. 6,5 %</b>	<b>TOTAL</b>
Founex - Céligny	305.75	27'202.45	1'768.16	28'970.60
Coppet - Commugny	511.75	45'530.18	2'959.46	48'489.65
Tannay - Mies	219.00	19'484.34	1'266.48	20'750.80
Chavannes-de-Bogis - Bogis-Bossey	316.25	28'136.63	1'828.88	29'965.50
Prangins	289.00	25'712.21	1'671.29	27'383.50
Crans	223.25	19'862.46	1'291.06	21'153.55
	<b>1'865.00</b>	<b>165'928.26</b>	<b>10'785.34</b>	<b>176'713.60</b>

# E.I.D.M. RAPPORT DES BOUES 1998

Copie

MOIS STEP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	TOTAL
CHAVANNES	M3	468.490				330.150	798.640
	T/Ms	23.4245				16.5075	39.9320
	H.	83h00				83h45	166h45
COPPET	M3	116.200	122.700	136.140	126.960	180.220	843.090
	T/Ms	4.648	4.908	5.445	5.0784	4.145	30.6584
	H.	41h15	35h30	42h30	34h00	42h30	238h15
CRANS	M3			241.610			241.610
	T/Ms			9.664			9.6640
	H.			69h15			69h15
FOUNEX	M3			368.680		285.170	653.850
	T/Ms			18.434		15.684	34.1180
	H.			111h30		76h30	188h00
FRANGINS	M3		187.280			220.580	407.860
	T/Ms		8.4276			10.367	18.7946
	H.		48h00			71h45	119h45
TANNAY	M3			141.940		250.030	391.970
	T/Ms			7.097		13.001	20.0980
	H.			59h30		76h30	136h00
TRETIEN	H.	14h15			17h0+13h15		44h30
TOTAL	M3	584.690	309.980	888.370	126.960	730.950	3337.020
	T/Ms	28.0725	13.3356	40.640	5.0784	31.0195	153.265
	H.	138h30	83h30	282h45	64h15	198h00	962h30

MOIS STEP	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
CHAVANNES	M3		395.100			299.310	694.410
	T/Ms		19.755			14.9655	34.7205
	H.		80h15			69h15	149h30
COPPET	M3	161.360		245.860	319.670	140.060	967.240
	T/Ms	6.454		9.8344	12.7868	5.6024	38.6892
	H.	42h30		59h45	85h00	42h30	273h30
CRANS	M3	296.500			187.420		483.920
	T/Ms	11.860			8.4339		20.2939
	H.	85h00			69h15		154h15
JUNEX	M3			361.970		219.900	581.870
	T/Ms			14.4788		10.995	25.4738
	H.			68h00		49h45	117h45
FRANGINS	M3	304.410				280.590	585.000
	T/Ms	16.742				14.590	31.3320
	H.	86h15				83h00	169h15
TANNAY	M3				267.330		267.330
	T/Ms				16.039		16.0390
	H.				83h00		83h00
ENTRETIEN	H.			11h45	15h45		27h30
TOTAL	M3	762.270	395.100	607.830	774.420	420.650	3579.770
	T/Ms	35.056	19.755	24.3124	37.597	20.1924	150.849
	H.	213h45	80h15	139h30	253h00	125h30	1002h15

STEP	M3	T/Ms	H.
CHAVANNES	1493.050	74.6525	316h15
COPPET	1810.330	69.3476	511h45
CRANS	725.530	29.9579	223h15
FOUNEX	1235.720	59.5918	305h45
FRANGINS	992.860	50.1266	289h00
TANNAY	659.300	36.1370	219h00
ENTRETIEN			72h00

TOTAL ANNEE	M3	6916.790
	T/Ms	655.1499
	H.	1964h45

Préparé par Michel Moussé

## Détail du bilan 1998

30.03.99

	Etat initial au 01.01.1998	Doit	Avoir	Solde au 31.12.1998
<b>91 ACTIF</b>	<b>32'964.46</b>	<b>383'593.07</b>	<b>399'839.82</b>	<b>167'17.71</b>
<b>910 DISPONIBILITE</b>		<b>187'678.36</b>	<b>187'678.36</b>	
<b>9109 COMPTES DE PASSAGE</b>		<b>187'678.36</b>	<b>187'678.36</b>	
9109.00 Contrepartie écritures groupées	-.-	187'678.36	187'678.36	
<b>911 DEBITEURS ET COMPTES-COURANTS</b>	<b>32'964.46</b>	<b>196'914.71</b>	<b>212'161.46</b>	<b>167'17.71</b>
9110.00 Débiteurs	-.-	9.74	9.74	
9119.14 T.V.A. - Impôt préalable Travaux	-.-	9'421.99	9'421.99	
<b>9111 COMPTES-COURANTS DEBITEURS</b>	<b>32'964.46</b>	<b>186'482.98</b>	<b>202'729.72</b>	<b>167'17.72</b>
9111.10 Administration Fédérale des Contributions	6.51	4.12	6.51	4.12
9111.20 Step de Bogis-Bossey & Chavannes-de-Bogis - compte-courant	-.-	31'186.16	21'220.86	9'965.50
9111.21 Step de Coppet & Commugny - compte-courant	16'107.85	51'419.23	67'037.43	489.65
9111.22 Step de Founex & Célligny - compte-courant	-.-	30'679.52	29'708.92	970.60
9111.23 Step de Mies & Tannay - compte-courant	655.70	29'708.92	30'364.62	
9111.24 Step de Prangins - compte-courant	2'080.35	28'115.88	14'812.74	15'383.50
9111.25 Step de Crans-près-Célligny - Compte-courant	14'114.05	25'464.79	39'578.84	

## Détail du bilan 1998

30.03.99

	Etat initial au 01.01.1998	Doit	Avoir	Solde au 31.12.1998
<b>92 PASSIF</b>	<b>-32'964.46</b>	<b>245'441.64</b>	<b>229'194.88</b>	<b>-16'717.70</b>
<b>920 ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>-32'046.87</b>	<b>62'470.82</b>	<b>43'940.80</b>	<b>-23'516.15</b>
<b>9200 CREANCIERS</b>	<b>-31'148.80</b>	<b>31'148.80</b>	<b>23'390.20</b>	<b>-23'390.20</b>
9200.00 Factures dues	-18'409.45	18'409.45	23'390.20	-23'390.20
9200.20 Step de Bogis-Bossey & Chavannes-de-Bogis - compte-courant	-12'725.60	12'725.60		
9200.22 Step de Founex & Célligny - compte-courant	-13.75	13.75		
9220.23 Step de Mies & Tannay - compte-courant	-		7'249.20	-7'249.20
9220.25 Step. de Crans-près-Célligny - compte courant	-		2'848.45	-2'848.45
<b>9209 TAXE A LA VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-897.07</b>	<b>21'321.72</b>	<b>20'550.60</b>	<b>-125.95</b>
9209.04 T.V.A. due	-897.07	21'321.72	20'550.60	-125.97
<b>921 DETES A COURT TERME</b>	<b>-918.55</b>	<b>192'971.08</b>	<b>185'254.08</b>	<b>6'798.45</b>
<b>9210 BANQUES</b>	<b>-918.55</b>	<b>192'971.08</b>	<b>185'254.08</b>	<b>6'798.45</b>
9210.01 Banque Cantonale Vaudoise - compte-courant	-918.55	192'971.08	185'254.08	6'798.45
<b>925 PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>-04</b>	<b>.04</b>		
<b>9259 PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>-04</b>	<b>.04</b>		
9259.00 Passifs transitoires	-04	.04		
<b>Totaux</b>	<b>-</b>	<b>639'130.34</b>	<b>639'130.35</b>	<b>-</b>
<b>Solde</b>				

## Comptes de fonctionnement par classification administrative 1998

30.03.99

	Comptes 1998		Budget 1998		Comptes 1997	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4 TRAVAUX	165'949.81	165'949.81	178'500.00	178'500.00	170'731.37	170'731.37
48 DESHYDRATATION DES BOUES	165'949.81	165'949.81	178'500.00	178'500.00	170'731.37	170'731.37
460 FRAIS D'ADMINISTRATION	12'243.01	21.55	10'500.00		8'076.30	9.68
3001 Indemnité des délégués	1'900.00		2'500.00		1'050.00	
3010 Indemnité du boursier-secrétaire	7'537.51		5'000.00		5'497.51	
3060 Remboursement de frais	1'015.70		1'000.00		823.47	
3100 Frais de bureau	79.81		500.00			
3170 Frais de réceptions	1'347.22		1'300.00		592.08	
3190 Redevance T.V.A.	33.00					
3210 Intérêts et frais bancaires	329.77		200.00		113.28	
4220 Intérêts actifs		21.55				9.68
461 FRAIS D'EXPLOITATION	153'706.80		162'000.00		162'555.06	
3130 Achat matériel divers			4'000.00		223.10	
3150 Entretien du matériel	13'294.45		15'000.00		12'086.93	
3163 Location d'une U.M. de remplacement	6'033.57				9'744.46	
3181 Frais de main d'oeuvre	99'683.15		110'000.00		101'887.14	
3182 Frais de déplacement	9'880.00		11'000.00		11'600.00	
3183 Frais d'administration	5'922.02		6'000.00		5'480.99	
3184 Flocculant	11'816.52		15'000.00		9'350.05	
3185 Assurances choses	7'077.10		7'000.00		7'032.40	
3313 Amortissement sur révision et épandeuse					5'250.00	
462 REPARTITION		165'928.26		178'500.00		170'721.69
4522 Tableau de répartition		165'928.26		178'500.00		170'721.69

## Comptes de fonctionnement par classification administrative 1998

30.03.99

	Comptes 1998		Budget 1998		Comptes 1997	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Total des charges	165'949.81		178'500.00		170'731.37	
Total des produits		165'949.81		178'500.00		170'731.37
Solde			--	--	--	--

## Récapitulation des comptes par classification administrative 1998

30.03.99

	Comptes 1998		Budget 1998		Comptes 1997	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<u>Comptes de gestion courante</u>						
4 TRAVAUX	165'949.81	165'949.81	178'500.00	178'500.00	170'731.37	170'731.37
Résultat d'exercice 1998	--	--	--	--	--	--
Résultat d'exercice 1997					--	--
	165'949.81	165'949.81	178'500.00	178'500.00	170'731.37	170'731.37

## Récapitulation des comptes par nature 1998

30.03.99

	Comptes 1998		Budget 1998		Comptes 1997	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>3 Charges</b>	<b>165'949.81</b>		<b>178'600.00</b>		<b>170'731.37</b>	
30 Autorités et personnel	10'453.21		8'600.00		7'370.99	
300 Autorités et commissions	1'900.00		2'500.00		1'050.00	
301 Personnel administratif et d'exploitation	7'637.51		5'000.00		5'497.51	
306 Indemnisation et remboursement de frais	1'016.79		1'000.00		823.47	
31 Biens, services, marchandises	155'166.82		163'800.00		167'997.12	
310 Imprimés et fournitures de bureau	79.81		500.00			
313 Autres fournitures et marchandises			4'000.00		223.10	
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	13'294.45		15'000.00		12'086.93	
316 Loyer, fermages et redevances d'utilisation	6'033.87				9'744.46	
317 Réceptions et manifestations	1'347.22		1'300.00		592.06	
318 Honoraires et prestations de services	134'378.78		149'000.00		135'350.57	
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	33.00					
32 Intérêts passifs	329.77		200.00		113.28	
321 Intérêts des dettes à court terme	329.77		200.00		113.28	
33 Amortissements					6'260.00	
331 Amortissements obligatoires du patrimoine adminis					5'250.00	
<b>4 Produits</b>		<b>165'949.81</b>		<b>178'600.00</b>		<b>170'731.37</b>
42 Revenus du patrimoine		21.55				9.63
422 Revenus des capitaux du patrimoine financier		21.55				9.63
45 Participations et remboursements de collectivités		165'928.26		178'600.00		170'721.69

## Récapitulation des comptes par nature 1998

30.03.99

	Comptes 1998		Budget 1998		Comptes 1997	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
452 Communes et associations de communes		165'928.26		178'500.00		170'721.69
Résultat d'exercice 1998	165'949.81	165'949.81	178'500.00	178'500.00	170'731.37	170'731.37
Résultat d'exercice 1997						
	165'949.81	165'949.81	178'500.00	178'500.00	170'731.37	170'731.37